



Bilan des actions 2022

Briser la spirale de l'exclusion et
accompagner vers l'autonomie



BORDEAUX MÉTROPOLE



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

La Maison des Femmes de Bordeaux
27 cours Alsace Lorraine - 33000 Bordeaux
05 56 51 30 95 - maison.des.femmes@wanadoo.fr
<https://maisondesfemmes.net>

Accueillir, écouter, accompagner et orienter au quotidien

1. Notre engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes

1. L'inscription au cœur d'un réseau

- a. La Fédération Nationale Solidarité Femmes
- b. Les associations du réseau départemental
- c. Un réseau de partenaires privilégiés

2. Des accueils spécifiques pour les femmes victimes de violence

- a. L'accueil de jour
- b. Les modalités d'accueils spécifiques pour la lutte contre les violences
- c. Les femmes que nous accueillons

3. Actions de formation et sensibilisations au niveau départemental

2. Des accueils et suivis spécifiques vers l'insertion sociale

1. Les accueils individuels

- a. Un accompagnement pour une population invisible vers la résolution des problématiques liées à la grande précarité
- b. Un suivi administratif et social
- c. Lutter contre la fracture numérique
- d. Impliquer les femmes isolées
- e. Accompagner l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle

2. L'espace collectif : une maison ouverte à toutes les femmes pour lutter contre l'isolement

Action 2

page 30

L'accompagnement culturel

1. Les ateliers de la Maison des Femmes

- a. Les ateliers hebdomadaires
- b. Les ateliers ponctuels à la Maison des Femmes
- c. Les vendredis de la MDF

2. Des vernissages et des expositions, des performances

3. Des événements en collaboration avec plusieurs partenaires

4. Communication sur les droits des femmes afin de lutter contre les discriminations

- a. Communication sur le droit des Femmes
- b. Lutte contre les discriminations

Action 3

page 37

Partager des savoirs et des cultures

1. Un centre de documentation sur les droits des femmes et le féminisme

- a. Les permanences d'autres associations à la Maison des Femmes
- b. Échanges à l'international
- c. La mise en réseau et les partenaires

2. Une Université Populaire du Féminisme (UPF)

Remerciements

page 41

Action 1

Accueillir, écouter, accompagner et orienter au quotidien

Au 15 octobre 2022 (9,5 mois d'activité), nous avons accueilli, écouté, accompagné et orienté :

576
Femmes

Au cours de

1138
**Accueils individuels téléphoniques
et/ou physiques**

Une femme reçue à la Maison des Femmes peut bénéficier d'un ou de plusieurs accueils selon ses besoins, ce qui explique les notions de « femmes accueillies » et de « nombre d'accueils ».

76 % des entrées à
l'association s'effectuent par le
biais des accueils violences,
24 % par celui de l'insertion.

Nous proposons un accueil basé sur le respect, l'anonymat, la gratuité et la confidentialité, dans un espace réservé aux femmes.

Les points forts des accueils spécifiques de notre association nous permettent de maintenir une fréquentation constante :

- **Une implication au quotidien : un accès à notre local du lundi au vendredi** de 14h à 18h, au-delà de ces horaires d'ouverture, le contact se fait par téléphone, mail, site internet et réseaux sociaux,

- **Un travail en réseau avec les structures et associations** avec lesquelles nous sommes engagées tout au long de l'année,

- **Le maintien des partenariats privilégiés** avec les structures locales pour une efficacité accrue dans notre mission envers les femmes,

- **Un engagement dans les campagnes de sensibilisation** auprès d'un public mixte et des professionnels de tous horizons.

- **Un site Internet destiné à un large public**, avec des informations sur nos actions de lutte contre les discriminations et des liens vers les associations et structures locales avec qui nous travaillons.

- **L'implantation géographique de notre local**, situé au cœur des quartiers de l'hyper centre de Bordeaux, qui favorise les liens entre femmes issues des divers quartiers périphériques,

- **Une accessibilité facilitée** par la proximité des arrêts des tramways A : « Place du Palais » en face duquel notre vitrine se situe et C : « Porte de Bourgogne ».

La majorité des femmes que nous accueillons résident à Bordeaux ou dans les communes de la Métropole ;

39 % de la ville Bordeaux

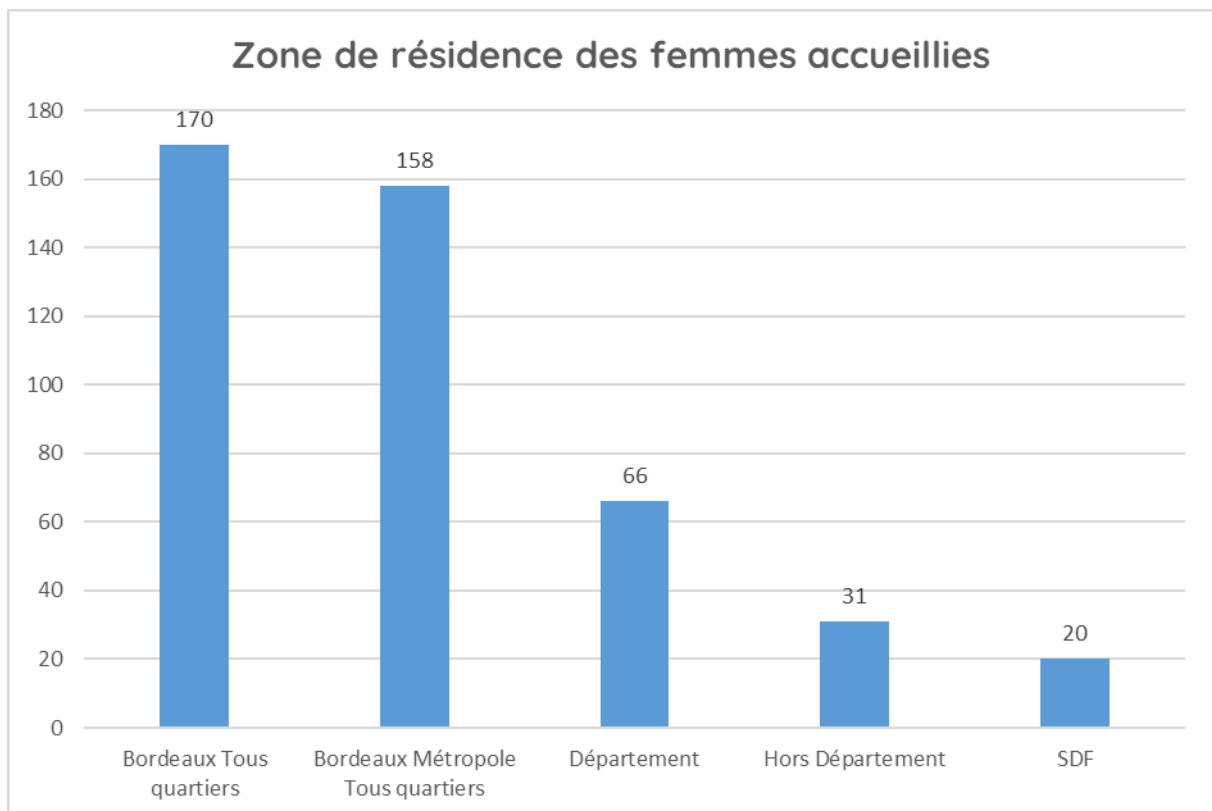
(Dont 3 % des quartiers prioritaires)

34 % de Bordeaux Métropole,

16 % du Département,

7 % hors département

4 % sont sans domicile fixe



Nous accompagnons selon trois axes :

- 1 - La lutte contre l'isolement et l'exclusion,
- 2 - La lutte contre les violences faites aux femmes,
- 3 - L'insertion socioprofessionnelle.

Nous privilégions une méthode basée sur l'approche globale. Nous proposons un suivi personnalisé à moyen/long terme, une prise en compte de toutes les problématiques qui constituent un frein à l'autonomie des femmes et enfin, une orientation vers les services appropriés.

Cette démarche, **basée sur le respect du choix des femmes**, nécessite un lien de confiance. Une écoute solidaire, place les femmes au cœur de leurs décisions : nous respectons leurs choix et leur rythme, quelle que soit la problématique évoquée et nous fixons ensemble les priorités pour l'amélioration des situations.

Notre association est labellisée « Accueil de jour » par le Secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les Femmes et les Hommes et la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité en Gironde.

L'accès à l'emploi et à la formation reste un objectif essentiel pour permettre une indépendance financière et une autonomie. L'information sur les droits sociaux est une étape essentielle dans ce processus. Nous nous employons au quotidien à nous tenir informées de l'actualité dans ces domaines, en nous appuyant sur notre réseau professionnel pour répondre au plus près aux questions de notre public.

La convivialité est placée au cœur du dispositif, elle contribue à générer des liens et des solidarités entre les femmes.

Notre association est également identifiée comme un lieu ressource d'informations sur les droits des femmes où elles peuvent échanger sur des problématiques communes et diverses.

Au-delà des moments d'accueils individuels, **l'accès libre au local du lundi au vendredi** est nécessaire pour favoriser les liens de solidarité, les échanges interpersonnels et pour endiguer les phénomènes éventuels d'errance, risque encouru par un certain nombre de femmes que nous accueillons.

Notre écoute, notre accompagnement et nos orientations sont nécessaires pour **soutenir les femmes victimes de violences et celles qui subissent les phénomènes d'exclusion** liés à des ruptures sociales et professionnelles diverses.

Ces modalités d'accompagnement ainsi que l'ensemble des activités proposées dans notre association, visent à **permettre aux femmes d'envisager une perspective positive tant dans leur vie personnelle que professionnelle.**



1. Notre engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Depuis sa création, la Maison des Femmes est impliquée dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

1. L'inscription au cœur d'un réseau

a. La Fédération Nationale Solidarité Femmes

La Maison des Femmes de Bordeaux est adhérente à la Fédération Nationale Solidarité Femmes, constituée en 2021 de 73 associations féministes réparties sur le territoire national et l'Outremer, engagées et expertes dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Notre association est référencée au numéro national d'écoute, le 3919, confié à la Fédération Nationale Solidarité Femmes depuis 1992. Il s'agit du numéro national d'écoute destiné aux femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles, à leur entourage et aux professionnels concernés. L'appel est gratuit depuis un fixe ou un mobile et invisible sur la facture. Depuis le 30 août 2021 le 3919 est accessible 24 h/24 et 7 jours sur 7.

Ce dispositif constitué de professionnel.l.e.s formés à l'écoute, propose ensuite une orientation vers l'association la plus proche du domicile. En 2021, le 3919 a traité 92 538 appels. 80 400 victimes ont été soutenues vers la sortie des violences.

Un nombre constant de femmes est orienté vers notre association via le 3919.

Les professionnels et les bénévoles des associations adhérentes bénéficient des formations de la FNSF qui favorisent les échanges et les réflexions sur les pratiques sur tout le territoire, tant au niveau des professionnels qu'au niveau inter-associatif.

La Maison des Femmes, bénéficie elle-même de l'agrément FNSF pour former les professionnels intervenants auprès des femmes.



b. Les associations du réseau départemental



Les associations du réseau départemental de la FNSF proposent une prise en charge à deux niveaux :

- 1- accueil, écoute, orientation pour les femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles,
- 2- hébergement d'urgence pour les femmes et leurs enfants (CHRS ou ALT).

Elles bénéficient d'une diversité d'implantations géographiques (Bordeaux centre et rive gauche, rive droite, Médoc et Nord Gironde, bassin d'Arcachon) adaptée aux demandes multiples des femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles. Nous travaillons en partenariat avec des objectifs communs.

Sont membres du réseau :

- l'**APAFED** : « Association pour l'Accueil des Femmes En Difficulté » à Cenon
- **la Maison des Femmes** à Bordeaux
- **la Maison de Simone** à Pessac
- **ACV2F** : « Agir contre les Violences Faites aux Femmes », dans plusieurs communes du Médoc et du Nord Gironde.
- **SFB** « Solidarité Femmes Bassin » dans plusieurs communes du bassin d'Arcachon
- Le **CACIS Maison d'Ella**

Au sein de ce dispositif, la Maison des Femmes est un lieu d'accueil de jour, d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violences.

Ce maillage des transports en commun du territoire girondin facilite les déplacements des femmes concernées. L'usage du tram et les réseaux de bus « Transgironde » mis à disposition permettent une meilleure mobilité des femmes.

Nous considérons que tous ces dispositifs sont indispensables pour que les femmes isolées géographiquement puissent se déplacer et rompre l'isolement.

Nous constatons toujours que les femmes vivant en milieu rural ou hors métropole restent cependant « enclavées ». En effet, même avec l'amélioration des moyens de transport mis à leur disposition, le frein majeur à leur sortie des violences reste souvent le manque d'anonymat dans ces territoires.

Les structures soucieuses de préserver l'anonymat des femmes nous orientent ces publics pour faciliter leurs démarches : on sait que les réseaux d'interconnaissance dans les communes de petite taille rendent difficile pour les femmes d'oser se rendre dans une association dédiée.

Cependant, on constate que les femmes vivant en milieu urbain souffrent aussi d'isolement et cela malgré la proximité immédiate des dispositifs spécifiques.

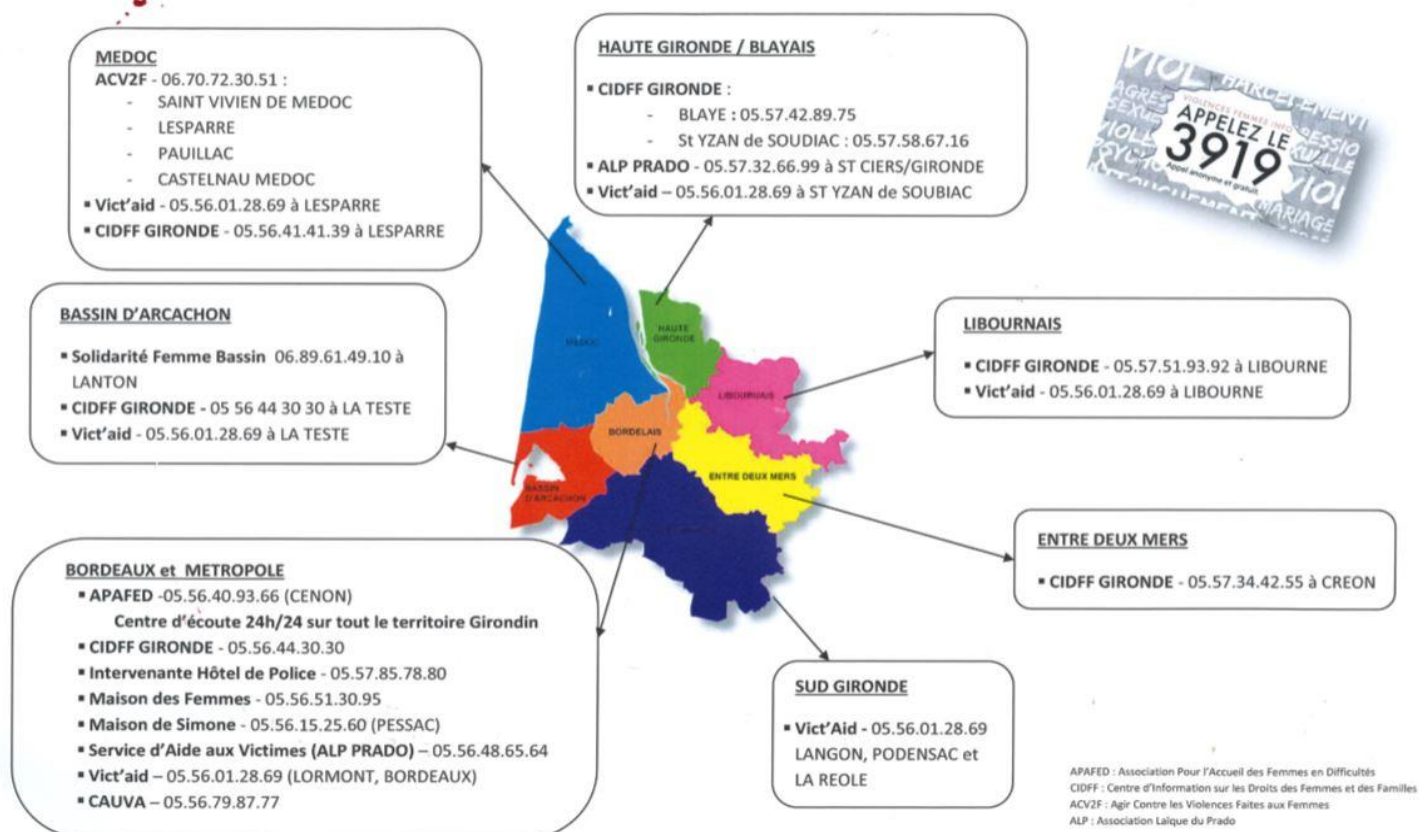
En 2022, nous avons participé aux réunions de territoire de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, ainsi qu'à chacune des réunions du réseau Solidarité Femmes Gironde (associations adhérentes à la Fédération Nationale Solidarité Femmes).

c. Un réseau de partenaires privilégiés

Notre objectif est de faciliter les échanges, la communication, de pouvoir mieux identifier, connaître et favoriser la cohérence de nos orientations dans le cadre de notre mission de luttes contre les violences faites aux femmes.

De ce fait, nous avons maintenu les liens avec nos partenaires réguliers que sont, entre autres :

Intervenants spécifiques aux violences faites aux femmes sur le territoire girondin



Mais aussi le pôle psycho-social de la Direction Départementale de la Sécurité Publique - Le Centre Régional du Psychotraumatisme (CRP), le CASPERTT, La Maison d'Elle, le CAPSS, l'Institut Michel Montaigne, les Centres Médicaux Psychologiques, les MDSI et CCAS, le Planning Familial, La CIMADE, l'ASTI...



2. Des accueils spécifiques pour les femmes victimes de violences

a. L'accueil de jour

L'accueil de jour est réservé aux femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles avec ou sans enfants. Il est assuré par une équipe professionnelle qualifiée (salariée et bénévoles) qui les informe, les oriente et les accompagne.

En Gironde, ce dispositif soutenu par le Secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes est formé par :

- L'APAFED
- La Maison de Simone
- La Maison des Femmes
- le CACIS Maison d'Ella

Il contribue à prévenir les situations d'urgence (Mise en sécurité) et à préparer la sortie des violences.

Au cours de l'année 2022, nous avons maintenu notre partenariat et mutualisé nos compétences avec les associations membres de la Fédération Nationale Solidarité Femmes et, au niveau départemental, avec l'APAFED et la Maison de Simone. Ces structures, au-delà de l'accueil, l'écoute et de l'accompagnement, assurent aussi l'hébergement des femmes et de leurs enfants.

La Maison des Femmes propose un espace d'écoute unique et privilégié où les femmes peuvent entamer un travail de parole. Cette première écoute est essentielle et déterminante dans la suite de leur réflexion et prise de décision.

Une femme victime de violences a besoin :

- **D'être crue**, écoutée avec bienveillance,
- **D'être protégée** et mise hors de danger,
- **D'être comprise, de ne pas être jugée**, d'être reconnue comme victime, que les faits violents soient dénoncés.
- **Que sa souffrance soit prise en compte**,
- **D'être soutenue, aidée, informée** sur toutes les démarches à effectuer, sur la loi, sur tous ses droits,
- **D'être prise en charge**, d'être accompagnée, revalorisée, **orientée** vers des professionnels spécialisés.

L'objectif des accueils de jour départementaux pour les femmes victimes de violences, sexistes et sexuelles est de :

- donner accès à un lieu convivial et ouvert aux femmes victimes, favorisant l'émergence de la parole sans démarche préalable.
- donner accès aux droits en informant et orientant les femmes vers les partenaires du réseau violences faites aux femmes (Police, Gendarmerie, Justice, services sociaux, associations...).
- mettre en sécurité en cas de situation d'urgence.
- prévenir les situations d'urgence en informant et accompagnant vers la sortie des violences.
- rompre l'isolement caractéristique des situations de victimes.
- permettre aux femmes d'élaborer un projet personnel. Poser le problème qu'elles rencontrent, faire un diagnostic, envisager un changement et les accompagner dans sa mise en œuvre.

b. Les modalités d'accueils spécifiques pour la lutte contre les violences

Nous pratiquons une écoute solidaire et féministe basée sur le respect du choix des femmes en assurant l'anonymat, la confidentialité et la gratuité lors des suivis. Nous respectons leurs rythmes et leurs choix et leur proposons des orientations adaptées à leurs problématiques.

Les accueils s'effectuent en binôme, avec la salariée responsable des accueils et des écoutantes bénévoles formées, lors des permanences spécifiques, selon les modalités suivantes :

- **écoute** : cette première écoute est essentielle, elle permet aux femmes d'entamer un travail de parole, d'exprimer leur souffrance et souvent, pour la première fois, l'intolérable de leur situation.
- **Évaluation de la situation**, prise de conscience, mise en sécurité et le cas échéant recherche d'hébergement d'urgence (APAFED, Maison de Simone, Réseau FNSF national).
- **Orientation / accompagnement** vers les services de Police ou de Gendarmerie, l'accès aux droits, aux soins...

L'équipe de bénévoles, formées à l'écoute se compose de femmes de tous horizons, étudiantes, salariées ou retraitées.

Les salariées et bénévoles bénéficient d'un temps d'analyse des pratiques mensuel encadré par une psychologue clinicienne.

Dans la mesure du possible, nous facilitons l'accès des bénévoles à toutes les formations disponibles dans notre réseau partenarial.

Les permanences :

Nous accueillons les femmes pour des entretiens d'écoute et d'accompagnement selon les modalités suivantes :

Les permanences téléphoniques accueils violences :

Du lundi au vendredi de 10h à 18h

Les permanences accueils violences :

Les lundis de 10h à 17h, mardis et jeudis de 14h à 17h

Proposer un rendez-vous à une date plus ou moins éloignée peut représenter un obstacle dans la démarche des femmes vers la sortie des violences, aussi nous maintenons nos permanences en accès libre pour leur permettre une prise de contact spontanée.

c. Les femmes que nous accueillons

Depuis le 1er janvier 2022, dans le cadre de notre mission de lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons accueilli, écouté, accompagné et orienté :

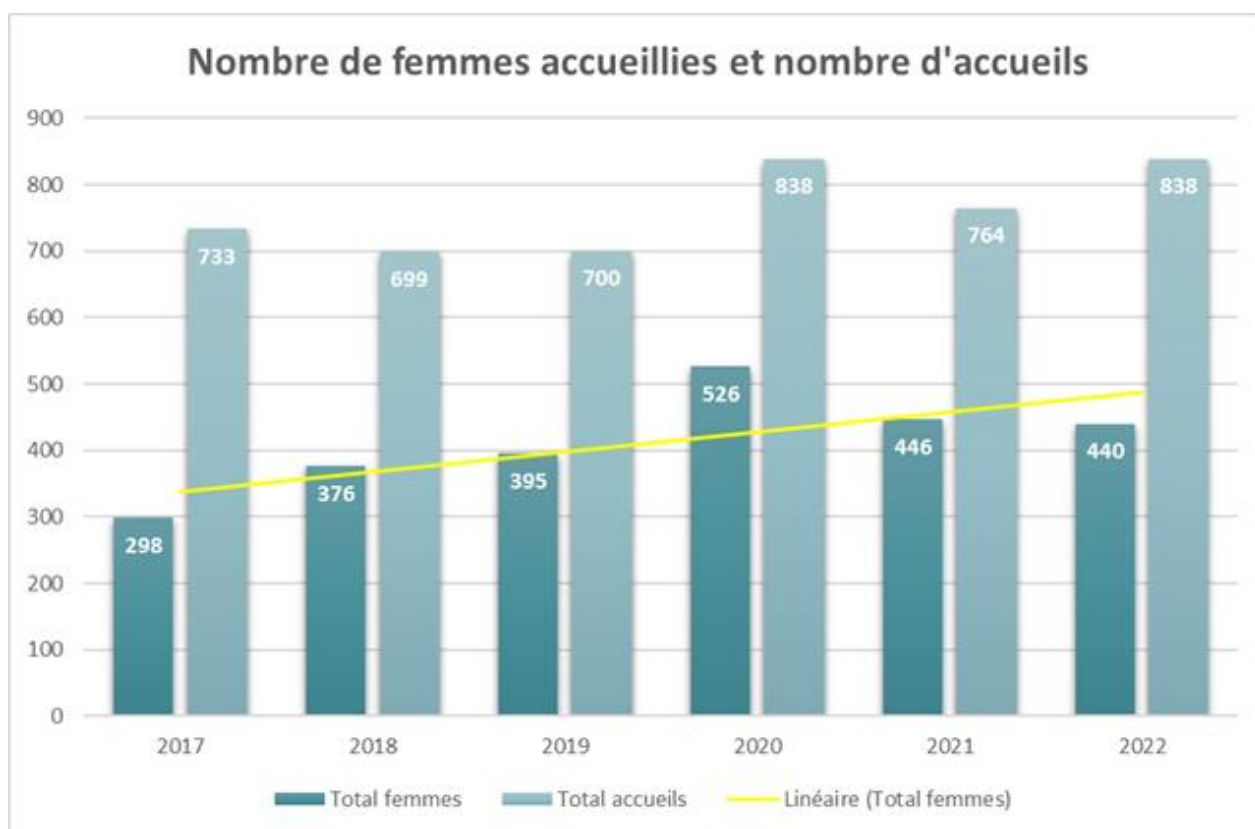
440
Femmes

Au cours de

838
Accueils individuels
téléphoniques et/ ou physiques

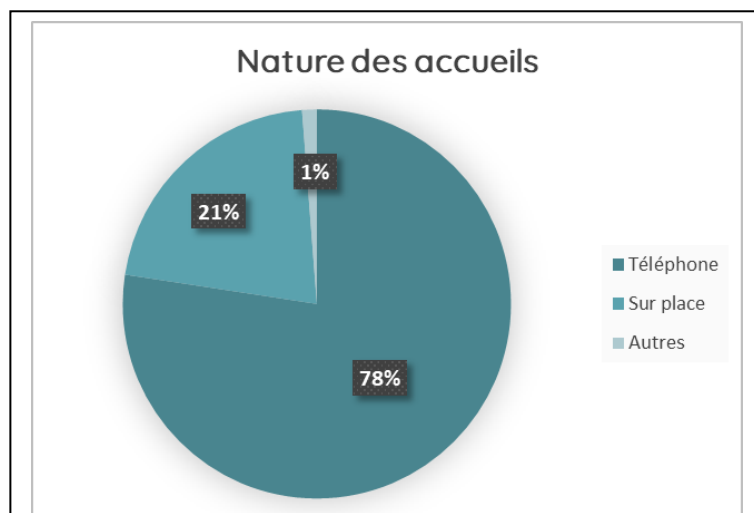
Au 31 décembre 2022, le nombre de personnes accueillies est stable par rapport à l'activité de 2021

Le nombre d'accueils marque une hausse de 9%. En effet, nous accueillons les femmes en moyenne 2 fois. Cependant grâce au renforcement de l'équipe d'accueil violences au mois d'octobre 2022, nous avons pu consacrer davantage de temps aux femmes victimes de violences et les accompagner au plus près de leurs besoins.



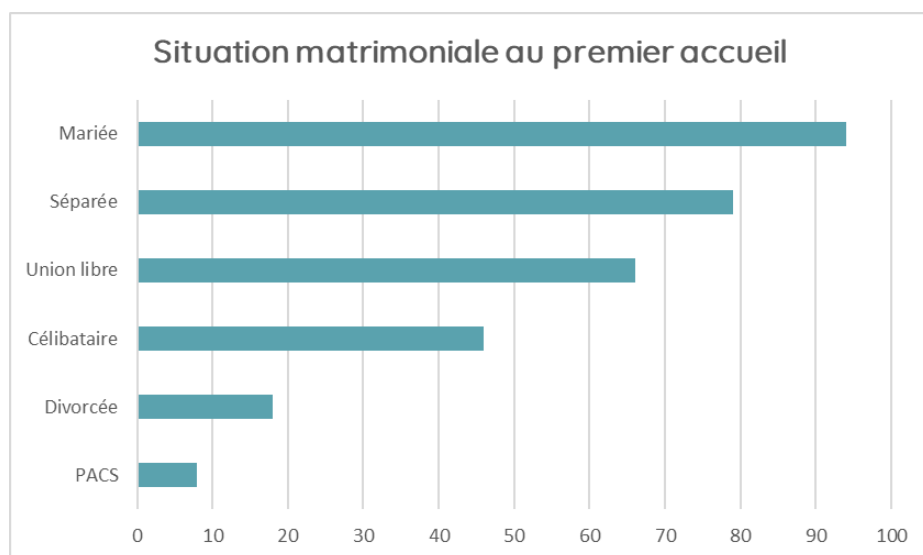
Nature des accueils

Depuis la survenue de la pandémie de COVID 19, le nombre d'accueil par téléphone reste très élevé. Cependant on constate une augmentation des accueils effectués à notre local par rapport à 2021. La rubrique « autre » regroupe les accompagnements effectués à l'extérieur de l'association (Hôtel de Police, avocat.e.s, tribunal correctionnel, hôpital...).



Situation matrimoniale des femmes lors du premier accueil

**54 % des femmes vivent en couple,
46 % vivent seules, avec ou sans enfants**



Les situations peuvent évoluer au cours des suivis : divorce, mariage, séparation...

On note une augmentation de la proportion de femmes accueillies vivant en couple.

Cependant, les violences conjugales surviennent également fréquemment lors ou après les séparations ou au cours de l'exercice des droits de visites des enfants.

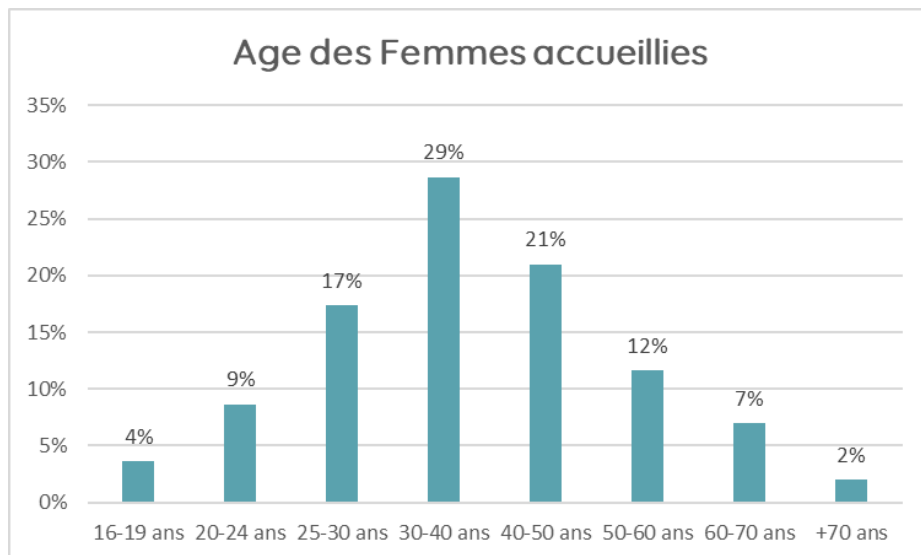
Les femmes vivant en couple éprouvent toujours beaucoup de difficultés à se séparer de leur conjoint violent. Le manque de solution d'hébergement d'urgence, la dépendance financière, le sentiment de dévalorisation ou de culpabilité constituent toujours des freins majeurs au départ du domicile conjugal.

Age des Femmes accueillies

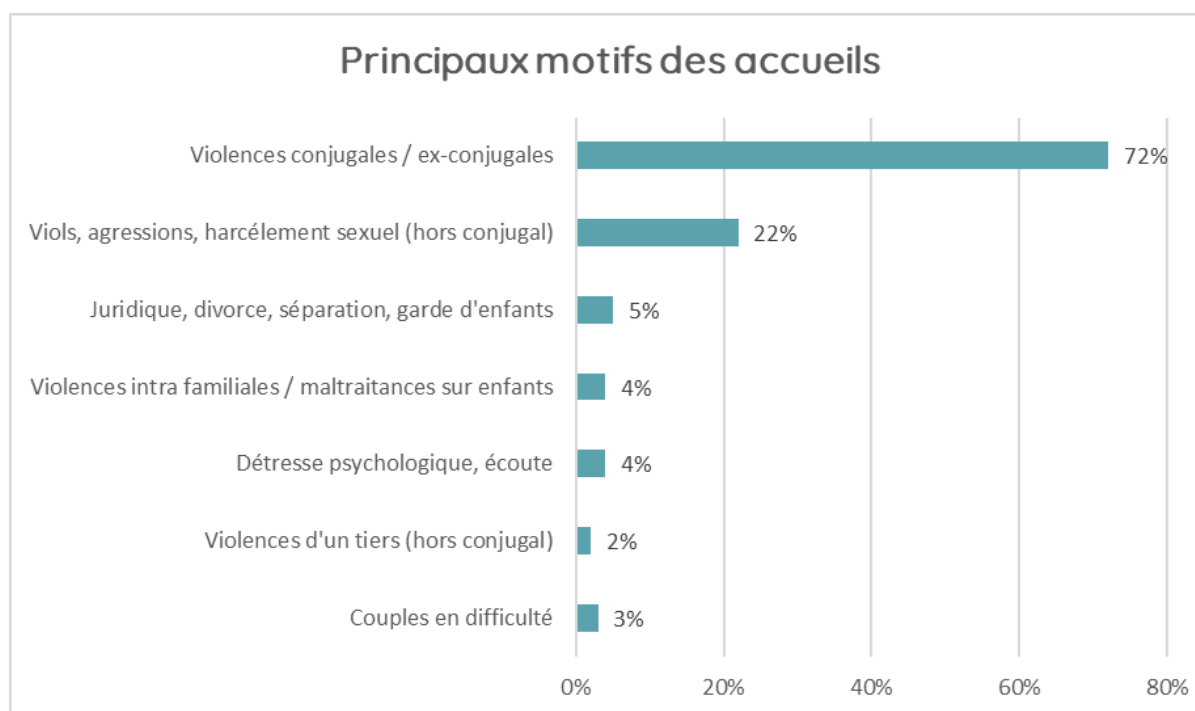
En 2022, nous avons reçu des femmes âgées de 16 à 80 ans.

La majorité d'entre elles (64%) est âgée de 20 à 50 ans.

23 % des femmes accueillies ont moins de 30 ans. Elles évoquent majoritairement des situations de violences sexuelles actuelles ou passées (viols, agressions sexuelles, harcèlement sexuel, cyberharcèlement sexuel). Cependant on remarque l'apparition de situations de violences conjugales chez des femmes les plus jeunes.



Motifs des accueils



Violences conjugales

Les violences verbales et psychologiques sont présentes dans **100 %** des situations de violences conjugales. Elles demeurent toujours difficiles à établir et sont encore insuffisamment prises en compte. Néanmoins, il est de plus en plus fréquent que le certificat médico-légal établi par l'Unité Médico-Judiciaire (CAUVA) prenne en compte leurs conséquences psychiques.

Toutes les formes de violences ont été évoquées lors des accueils spécifiques. En fonction des situations, elles se cumulent avec d'autres formes de violences :

49 % des femmes accueillies évoquent **des violences physiques**, de la « bousculade » jusqu'à la tentative de meurtre (coups et blessures volontaires, strangulations, séquestrations...).

Des viols conjugaux sont relatés par **11 %** des femmes. Rapports sexuels sous contrainte physique, chantage ou menaces. Aucune des femmes ayant relaté des faits de viol dans le couple n'a souhaité déposer plainte pour ces faits, même lorsqu'une plainte pour des violences conjugales a été déposée.

Les Violences économiques sont évoquées par **9 %** des femmes. Très rarement prise en compte, la privation de moyens économiques fait obstacle à l'autonomie des femmes et constitue un frein majeur à la sortie des violences. Il s'agit d'appauvrir les femmes en leur empêchant l'accès à l'emploi, ou en faisant peser sur leurs seules ressources l'ensemble des charges incompressibles du ménage.

5 % des femmes évoquent des violences administratives. Il s'agit de la confiscation de documents (carte vitale, livret de famille, documents administratifs), elles concernent majoritairement de femmes étrangères épouses de ressortissants français ou les femmes bénéficiant du regroupement familial. Elles coexistent la plupart du temps avec un chantage au renouvellement du certificat de vie commune.

16 % des femmes accueillies relatent des violences ex-conjugales. Les violences conjugales s'exercent dans un continuum et se poursuivent dans certains cas, bien au-delà de la séparation du couple.

47 % des femmes évoquant des **violences ex-conjugales** déclarent avoir subi des violences physiques après la séparation. Cependant, les violences ex-conjugales s'expriment le plus souvent par du harcèlement s'exerçant sous de multiples formes. Ces femmes sont disqualifiées ou niées dans leur compétence de mère, dénigrées en présence ou auprès des enfants.

Elles sont qualifiées de folles, d'incapables ou accusées de les mettre en danger. La menace de perdre la garde des enfants devient alors quasi permanente. Cela peut aussi se traduire par des intrusions systématiques, lors des temps de garde, par des appels permanents et interminables avec les enfants, par le fait de faire alliance avec eux contre leur mère (victimisation de l'auteur) ou de multiplier les démarches judiciaires pour faire établir à tout prix qu'elles seraient maltraitantes avec leurs enfants. Les enfants sont alors, à leur tour, objectivés et deviennent un instrument de contrôle et de commission de violences.

Ces femmes sont maintenues dans une situation de confusion, de peur, de déstabilisation. Chacune de leurs actions ou décisions, même concertées étant entravées, contestées, remises en question par la suite. Ces situations génèrent un stress et une tension permanente, qui altèrent à nouveau l'estime de soi et leur imposent une adaptabilité de tous les instants. Par leur intentionnalité, leur persistance et leur impact, ces violences ont de graves conséquences pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

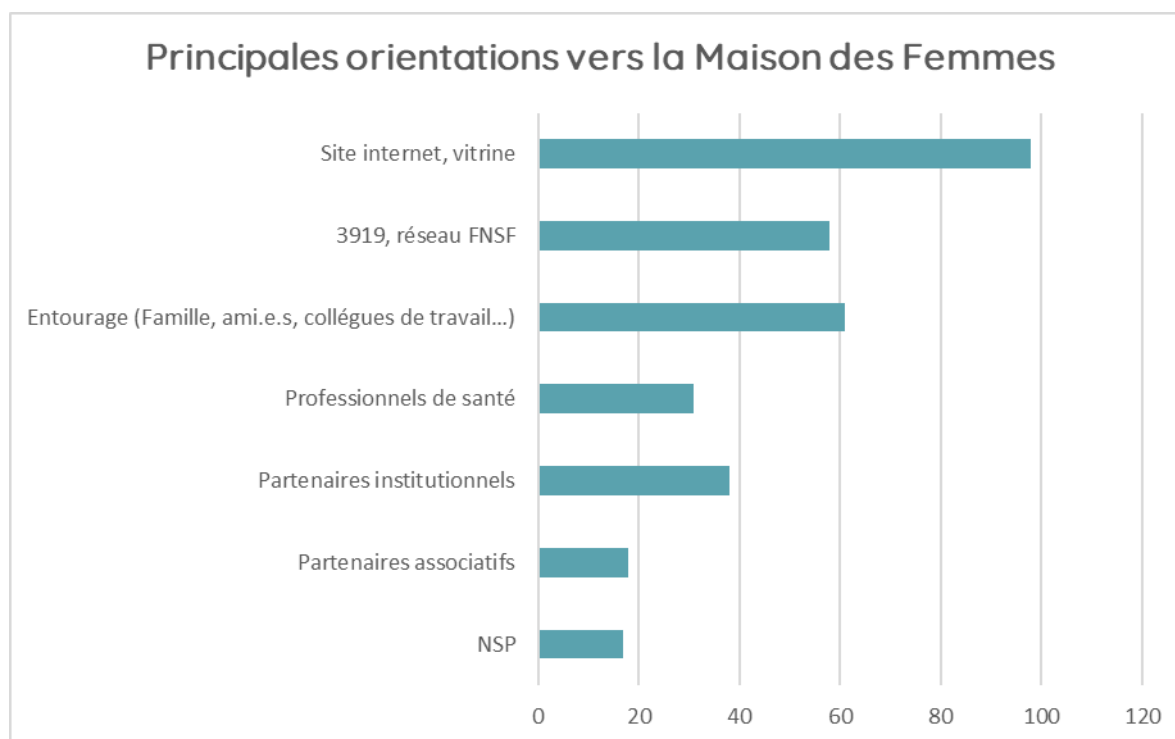
Violences sexistes et sexuelles

Depuis le 1^{er} janvier 2022, **70 femmes** ont évoqué des violences sexistes ou sexuelles au cours des accueils.

67 % concernent des actes de viol dont une tentative de viol, **25 %** des agressions sexuelles et **8 %** du harcèlement ou cyber harcèlement à caractère sexuel. **16%** des viols et agressions sexuelles concernent des situations d'inceste.

Qu'elles soient récentes ou anciennes, ces violences ont été évoquées au cours des entretiens même lorsqu'elles n'étaient pas le motif d'entrée à l'association. Moins de 10% d'entre elles ont, à notre connaissance, déposé plainte pour ces faits.

Orientations des femmes accueillies vers la Maison des Femmes



En 2022, nous avons été régulièrement sollicitées par des témoins directs ou indirects d'actes de violences envers les femmes : voisins, passants, entourage des victimes (mère, père, fratrie, partenaire actuel, ami.e.s, collègue de travail), mais aussi de professionnels de la santé et du social qui ont eu connaissance de situations de violences. Cela nous envoie un indicateur positif de la prise en compte des violences conjugales dans la société et de la façon dont tout un chacun tente de s'en emparer.

Nous avons accompagné et soutenu ces proches, témoins directs ou indirects des violences, extrêmement inquiets et souvent totalement démunis devant ces situations. A plusieurs reprises nous les avons orientés vers les services de Police et de Gendarmerie, voire même accompagnés dans ces démarches. Nous avons aussi, dans certains cas, soutenu leurs demandes de saisine du Procureur de la République pour des informations préoccupantes.

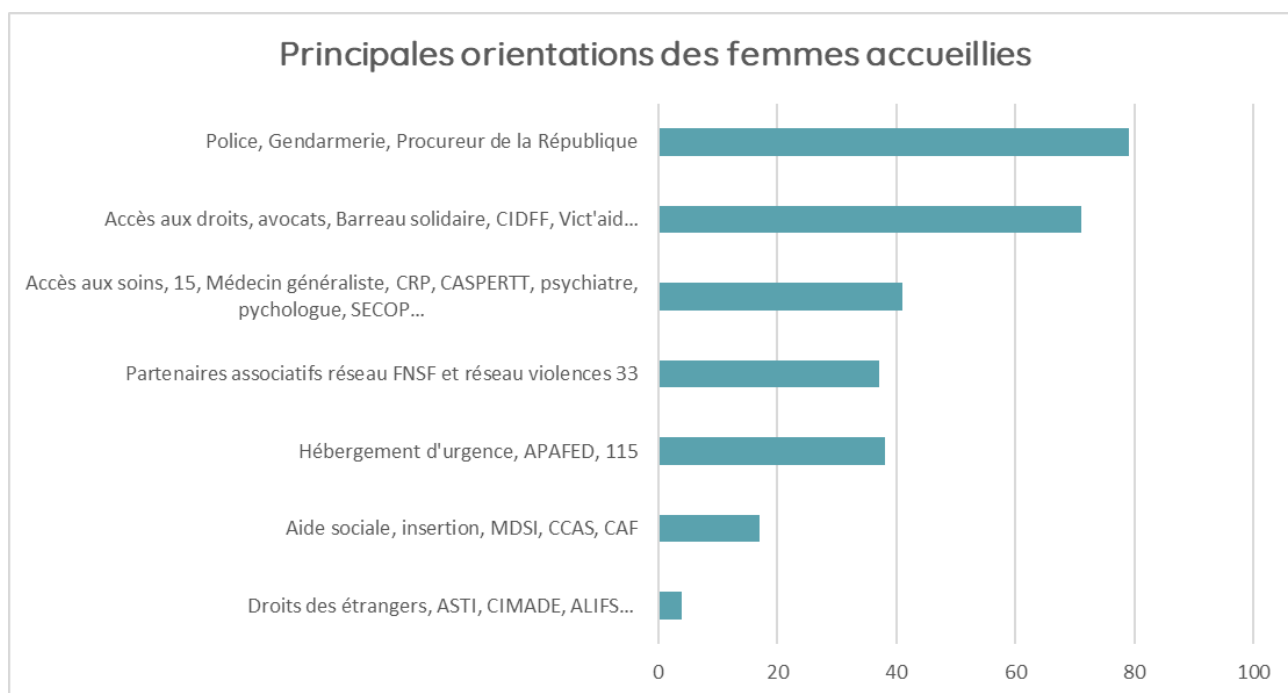
En 2022, un nombre constant de partenaires (professionnels de santé, hôpitaux publics, structures de soins, acteurs sociaux, associations...) a orienté les femmes vers notre association.

Nous sommes également, avec l'accord des femmes, régulièrement en contact avec d'autres partenaires (avocat-es, assistant-e-s social-e-s, associations...) pour échanger sur les situations et accompagner ou accélérer au mieux les demandes.

Nous sollicitons régulièrement Service Accueil et Aides aux Victimes de la Direction Départementale de la Sécurité Publique 33 et dans une moindre mesure avec le bureau d'aide aux victimes des Gendarmeries du département. La relation étroite avec ces services nous permet d'informer et d'accompagner au mieux les femmes dans le suivi judiciaire (avancement des plaintes, date de convocation du conjoint, sortie d'incarcération date de comparution devant le tribunal correctionnel, information sur l'incarcération d'un auteur en rupture de contrôle judiciaire...).

L'entourage (famille, collègue, ami.e.s) est souvent constitué de personnes qui ont bénéficié de notre dispositif : « le bouche à oreille » est un vecteur important de fréquentation, ainsi que le site internet et « la vitrine ».

Orientations de la Maison des Femmes vers d'autres structures



En 2022, nous avons largement orienté vers les forces de l'ordre qui ont pris en charge, en lien avec l'APAFED l'hébergement des femmes en situation d'urgence ainsi que leur mise en sécurité.

Nous avons également régulièrement informé les femmes ne souhaitant pas entamer des démarches judiciaires immédiates de l'existence de la plate-forme nationale de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes « arreteonslesviolences.gouv.fr » ainsi que du signalement par SMS au 114, numéro d'urgence habituellement dédiés aux personnes sourdes et muettes, ouvert spécialement à tous afin de pouvoir alerter les secours silencieusement.

Devant des situations de très grande détresse psychologique et les difficultés liées à l'isolement, nous avons, en plus de nos partenaires habituels, orienté vers le 3114 numéro national dédié à la prévention du suicide.

Pour résoudre les problèmes engendrés par les situations de violences, nous avons travaillé en réseau au niveau local, avec les structures spécialisées dans divers domaines (assistantes sociales de secteur ou de service hospitalier, hébergement d'urgence via le l'APAFED, aide psychologique, aide à la parentalité, juristes...).

Nous avons poursuivi et conforté notre collaboration avec l'Association En Parler, qui propose des groupes de paroles à des femmes victimes de violences sexuelles au sein d'un réseau d'aide et de soutien des victimes entre elles, en accueillant les réunions de cette association dans notre local ou en distanciel.

Un grand nombre des femmes accueillies sont atteintes de très graves dépressions ou présentent des symptômes de Syndrome de Stress Post Traumatique à des degrés plus ou moins sévères.

Les violences conjugales entraînent fréquemment des traumatismes psychiques qui ont de lourdes conséquences sur la santé des femmes. Les traumatismes psychiques (Syndrome de Stress Post Traumatique) ayant de graves répercussions sur la santé des femmes, il est important qu'elles puissent être prises en charge sur les conséquences de ce type de violences, qu'elles soient conjugales ou intra familiales.

Nous continuons à nous tenir informées afin d'améliorer le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences et de leurs enfants.

En effet, les situations de violences conjugales exposent les femmes ainsi que leurs enfants à des traumatismes psychiques. Il est très important pour nous de pouvoir nous tenir informées sur ces questions afin d'aider les femmes à trouver des lieux de prises en charges et d'accompagnement.

Nous avons régulièrement orienté des femmes pour une évaluation et prise en charge si nécessaire vers le Centre Régional du Psycho traumatisme (CRP – CH PERRENS) ainsi que vers le CASPERTT (CH – Cadillac) et la Maison d'Ella.

Les soins et le soutien psychologique sont absolument nécessaires dans la plupart de situations, mais les coûts des prises en charge par les psychologues de ville sont souvent inabordables pour les femmes que nous accompagnons. Nous les orientons donc vers :

- Les centres médicaux psychologiques, mais ceux-ci étant souvent saturés ils proposent des temps de prises en charge souvent beaucoup trop longs,
- L'association Vict'aid qui propose aux victimes d'infractions pénales quelques séances de soutien psychologique en accès gratuit.
- L'association CAPSS (Centre Accueil Psychologique en Soutien Social) qui propose un soutien psychologique adapté aux revenus des personnes.

Cependant, il est très fréquent que les femmes se trouvent sans solution thérapeutique adaptée.

En 2022

Le Parquet de Bordeaux a attribué un nombre inédit de Téléphone Grave Danger aux femmes victimes de violences conjugales et dans une moindre mesure, principalement en raison de problèmes techniques, de Bracelet Anti-Rapprochement.

Un grand nombre de mesures de Contrôle Judiciaire avec mesure d'éloignement des conjoints violents a aussi été prononcé. Lorsqu'une mesure d'éviction du conjoint violent du domicile conjugal n'accompagne pas ces mesures, nous orientons les femmes vers des professionnels du droit afin de faire des demandes d'Ordonnance de Protection et ainsi obtenir le maintien à domicile des victimes.

Les questions de logement demeurent extrêmement problématiques et constituent des freins majeurs au départ des femmes en situation de violences conjugales. Un grand nombre d'entre elles se résignent à rester au domicile conjugal quel que soit le danger parfois encouru, par faute de solution d'hébergement pérenne, en particulier si elles ont des enfants. En outre, la séparation du couple, même si elle est assortie d'une mesure d'éviction du conjoint violent, va entraîner **un besoin de relogement** relativement rapide pour les femmes. Pour des raisons économiques, (montants des loyers trop élevés pour une femme seule ou avec des enfants), mais aussi pour des raisons psychologiques, (très grandes difficultés pour les femmes et les enfants de continuer à résider sur le lieu de commission des violences et parfois peur de rester à une adresse connue de l'auteur), cette recherche de logement devient rapidement indispensable.

Au stade de leur parcours de sortie des violences où nous les accueillons, nous évaluons à **environ 40 % les femmes qui vont entamer des démarches pour changer de lieu de vie au cours des 6 premiers mois**. Moins 10 % d'entre elles vont trouver de l'aide auprès de proches ou ont suffisamment de ressources financières pour se reloger dans le parc privé. Les autres sont orientées vers les MDSI / CCAS afin de faire une demande de logement social avec un récépissé de leur dépôt de plainte pour violences conjugales. Selon les informations qu'elles peuvent nous rapporter, les temps d'attente sont alors de l'ordre de 18 mois à 24 mois.

Après **une forte affluence consécutive aux mouvements #metoo et #balance**, le nombre **de femmes relatant des faits de violences sexuelles est moins élevé qu'en 2020 et 2021**. Cependant, le nombre de femmes révélant des **situations d'incestes** est en proportion plus élevé. Nous avons accompagné et soutenu les décisions de celles souhaitant donner une suite judiciaire à ces situations. Environ 30% des femmes victimes de violences sexuelles, ont à notre connaissance, déposé plainte pour ces faits. Ce chiffre est en très forte hausse.

De nombreuses femmes ressentent le besoin de venir régulièrement nous informer de l'avancée de leurs situations, de leurs démarches afin que nous puissions valoriser et appuyer leurs choix. Ces femmes ont bien souvent été isolées de leurs proches (amis, famille...) et voient en nous un soutien pour affronter des situations délicates voire dangereuses. Elles ont longtemps été privées de choix, de pouvoir de décision et éprouvent le besoin d'être confortées, rassurées et encouragées.

Si la proportion de femmes non salariées accueillies reste légèrement plus importante, on observe une **forte augmentation de la proportion des femmes salariées**. Par ailleurs, nous sommes de plus en plus souvent sollicitées par des femmes de catégories socioprofessionnelles intermédiaires ou supérieures (ingénieures, professions libérales de santé, infirmières, enseignantes, cadres des entreprises...).

Parmi les femmes que nous accueillons, nombreuses sont celles qui sont atteintes de troubles psychologiques ou psychiatriques lourds ou en situation de grande détresse psychologique, bien souvent consécutives aux violences subies. Dans ces situations, nous essayons de remplir au mieux notre mission de solidarité, mais sommes souvent très démunies face à ces femmes pour lesquelles nous n'avons, la plupart du temps, pas de solutions adaptées à proposer. Certaines bénéficient d'un suivi en milieu hospitalier, d'autres sont en déshérence de soin. Nous avons effectué, quand cela a été possible, le suivi de ces femmes avec les structures qui les prennent en charge le cas échéant.

Tout au long de l'année 2022 nous avons participé **aux réunions inter associatives du réseau violences** faites aux femmes en Gironde.

Le 11 janvier nous avons contribué au groupe de travail dédié à **lutte contre les violences sexistes et sexuelles du Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD)**, dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance de la ville de Bordeaux.

Le 6 avril nous avons assisté à la réunion de présentation et d'échanges de la **mission égalité de la ville de Bordeaux** autour de son prochain Plan de lutte contre les discriminations.

Le 4 juillet nous avons contribué à la **commission Droits des femmes** de la Ville de Bordeaux, principalement articulée autour des problématiques d'hébergement et une campagne de communication pour lutte contre les violences faites aux femmes en situation de handicap.

Le 8 septembre dans le prolongement du la **Commission droits des femmes** de la ville de Bordeaux, nous avons contribué à un groupe de travail autour d'un projet de création d'un lieu d'accueil mutualisé présenté accolé à un centre dédié à l'égalité des droits des femmes.

Les 26 janvier, 10 juin et 13 septembre 2022 nous avons contribué au **Comité départemental dédié à la lutte contre les violences conjugales** sous l'égide de Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la Gironde, de Madame Frédérique PORTERIE, Procureure de la République du Tribunal Judiciaire de Bordeaux et Monsieur Olivier KERN, Procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Libourne, de Monsieur Benoit BERNARD, Premier Vice-Procureur de la République de Bordeaux. Cette cellule opérationnelle dont le pilotage est assuré par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, rassemble de nombreux acteurs impliqués dans la lutte contre les violences conjugales. Ces réunions permettent aux membres de la cellule d'échanger sur des situations concrètes dans la perspective d'optimiser la prise en charge et d'apporter des solutions ad hoc pour les femmes victimes de violences. Grâce à ce dispositif des problématiques spécifiques à ces situations ont pu être abordées, dont entre-autres

La mise en application des engagements du Grenelle des violences conjugales sur l'axe « Mieux protéger et plus rapidement », les mesures de surveillance applicables aux auteurs de violences conjugales lors de leur libération, l'état des lieux de la prise en charge des auteurs en Gironde, les difficultés liées au relogement des femmes victimes de violences conjugales, les difficultés rencontrées par les femmes étrangères allophones, les difficultés rencontrées par les femmes dans leur parcours de sortie des violences, les solutions d'hébergement et d'accompagnement spécifique pour les femmes et les enfants victimes de violences conjugales, l'accès aux droits, la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes en milieu rural, la prise en charge des enfants victimes de violences conjugales...

Le 8 Septembre nous avons été sollicitées par le **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIPP)** Pour contribuer à un groupe de travail de co-construction de stages de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexiste à destination de personnes condamnées mais non incarcérées.

Le 10 juin, nous avons assisté au webinaire de présentation des premiers résultats de l'enquête menée par **L'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine** sur les violences en milieu rural en Nouvelle-Aquitaine. Le bilan final de cette étude menée par Johanna Dagorn sera publié le 25 novembre prochain.

Le 22 septembre nous avons répondu à l'invitation de **Monsieur Benoit BERNARD, premier vice-procureur de la République au tribunal Judiciaire de Bordeaux et Madame Clémence MEYER, vice-procureure de la République au Tribunal Judiciaire de Libourne** à une réunion des associations accompagnant les femmes victimes de violences conjugales. Ce temps de travail a permis de faire un bilan sur les mesures de protection actuellement en cours sur les deux parquets, d'échanger sur la question de l'amélioration du parcours des femmes victimes, d'aborder la question de la plainte d'un mis en cause, de l'articulation pratique avec le réseau associatif de l'accueil de victimes allophones ou porteuses de handicaps.

Le 9 septembre, nous avons participé à la réunion de coordination de la **Police Nationale** avec les associations d'aide aux victimes à l'invitation de Monsieur Eric Kurst Commissaire divisionnaire et Directeur départemental adjoint de la sécurité publique de la Gironde, dont l'objectif était de faire un point sur les avancées obtenues et d'évoquer des perspectives de travail concertées.

Le 1^{er} juillet 2022 nous avons rencontré **des membres de l'Autorité de Régulation de la Santé (ARS)** pour évoquer les difficultés rencontrées par les victimes dans l'accès aux soins psychologiques ou psychiatriques. Nous avons abordé la saturation des structures de soin psy actuelles (associations partenaires, CAUVA, CRP, ...), les besoins de soins pédopsychiatriques pour la prise en charge précoces des traumatismes chez les enfants victimes de violences conjugales et de manière générale, les difficultés à trouver des médecins acceptant de nouveaux patients.

Le 30 mars 2022 nous avons participé au lancement d'un groupe de travail initié par la **Direction Générale Adjointe chargée de la Solidarité du Conseil départemental de la Gironde** Direction de la Protection de l'Enfance et de la Famille **co-pilotée par Madame la déléguée départementale aux droits des femmes et par le Conseil départemental** relatif à la prise en charge des enfants victimes de violences conjugales, de la prévention des violences conjugales, et de la protection des victimes. Cette réunion de lancement avait pour objectif de dresser un premier état des lieux de l'accompagnement des enfants victimes de violences conjugales et des modalités de fonctionnement des parties prenantes.

Le 11 avril le Conseil Départemental de la Gironde a répondu à la sollicitation collective des associations du réseau violences en Gironde afin de mieux comprendre l'articulation des pratiques des intervenants sociaux auprès des femmes et des enfants victimes de violences conjugales et plus globalement dans le cadre du suivi et de l'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences.

Dans le prolongement de ce temps de travail, le Conseil départemental de la Gironde a réaffirmé sa très grande implication sur les thématiques de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et dans la lutte contre les violences faites aux femmes auprès des structures impliquées. Aussi, il est prévu d'instaurer une rencontre annuelle des associations qui accompagnent les femmes victimes de violences conjugales, sur la base de cette première rencontre

3. Actions de formation et de sensibilisation

En 2022 nous avons animé plusieurs séquences d'information, de prévention ou de sensibilisation à destination de différents publics :

Des jeunes et / ou étudiants :

Tout au long de l'année, de nombreuses lycéen.ne.s et étudiant.e.s (Universités, écoles de l'enseignement supérieur publiques et privées, école de journalisme...) nous sollicitent pour la rédaction de leurs travaux de recherches. Les demandes sont variées : information - orientation, documentation, travaux personnels, « interview », enquête de terrain, etc... Ces jeunes adultes viennent de toute la Métropole.

Le 8 mars, nous sommes intervenues au lycée François Mauriac à Bordeaux, à la demande d'élèves de seconde, première et terminale, pour une sensibilisation aux droits des femmes et sur l'évolution des droits des femmes au cours de l'histoire. Nous prévoyons, à leur demande, une action autour du harcèlement et des violences de genre.

Le 10 mars, au Lycée Victor Louis à Talence autour de la thématique du patriarcat.

Le 11 mars, pour la 4e année consécutive, nous sommes intervenues au lycée Elie Faure de Lormont, auprès d'élèves de BTS à l'initiative de leur professeur de français.

Nous avons pu aborder le sujet des violences faites aux femmes. Nous avons pu répondre à leurs questions et échanger avec eux sur les enjeux de l'Egalité Femmes hommes.

11 mars : au lycée Victor Louis Talence, nous avons rencontré deux classes d'élèves de première. Les Thèmes abordés : les effets du patriarcat

Le 30 mars nous sommes intervenues auprès de stagiaires préparant le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport BPJEPS Animation sociale de l'Association Boulevard des Potes pour une sensibilisation au repérage et à l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et la présentation des missions de la Maison des Femmes.

9 décembre : rencontre avec des étudiantes de Bordeaux Montaigne. Thème abordé: droits des femmes et missions de la MdF

14 décembre : interview par des étudiantes de l'école de cinéma de Bègles. Thème : histoire des luttes des femmes et missions de la MdF

Nous adaptons nos outils de formation et de sensibilisations pour répondre au plus près aux demandes de professionnels, de publics jeunes ou étudiants.

Lors de ces actions de sensibilisation ou de formation, il s'agit d'apporter de façon plus ou moins approfondie les éléments de compréhension de ce que sont les violences faites aux femmes, leurs enjeux et leurs conséquences, de connaître certains éléments juridiques spécifiques et les structures ressources.

Sont donc abordés : les diverses formes de violences, l'état d'emprise, les conséquences physiques et psychiques, les éléments de repérage, les attitudes à adopter ainsi que des éléments d'accompagnement et orientation.

La méthode pédagogique est basée sur l'interactivité : il s'agit de favoriser au maximum l'expression des apprenantes et la réflexion collective en alternant des apports théoriques et pratiques.

Interventions à demandes de structures diverses pour jeunes adultes-adultes:

19 mars : organisée par le centre Geneste, Villenave d'Ornon, dans le cadre d'une journée bien-être, nous avons apporté des informations sur le 8 mars, les droits des femmes et les missions de la MdF.

Le 20 avril à la demande la **Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Bordeaux**, pour la deuxième année, nous sommes intervenues auprès d'un groupe de jeunes âgés de 14 à 17 ans.

Il s'agit de mineur.e.s ayant commis des actes de délinquance pour lesquels une Mesure de Justice de la Protection de l'Enfance est prise. Ces stages qui interviennent comme une sanction ont pour but de sensibiliser les jeunes à l'égalité et aux droits, mais aussi au devoir de respect dans le couple, et dans l'espace public. L'objectif est de faire prendre conscience aux jeunes de la gravité des conséquences de toutes formes de violences sexuelles ou sexistes dans l'espace public ou privé.

Sont abordés, les violences sexistes, sexuelles les violences et conjugales, la lutte contre le sexisme, et la question de l'égalité femmes / hommes.

Les techniques d'animation populaire, nous permettent des échanges et des discussions très enrichissantes. Elles interpellent et provoquent le débat.

En raison de l'absence de l'une de nos salariées, nous n'avons pu participer qu'à l'une des deux sessions prévues initialement prévues cette année, elles sont reprogrammées en 2023.

1er juillet : à la Résidence services seniors Domitys Bordeaux Bacalan, nous avons participé à l'initiative d'animation d'un groupe de personnes, avec débat sur les missions de la MdF et l'actualité des droits des femmes

Fédération régionale des associations de maisons d'accueil des Familles et proches de personnes incarcérées

Au cours de 3 sessions d'une journée sensibilisations des intervenant.e.s et administrateurs.rices .

Il s'agissait de permettre aux intervenant.e.s confronté-es aux conjointes de détenus incarcérés pour des violences conjugales de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans l'emprise et plus largement du phénomène des violences conjugales. Une quatrième session est prévue en début d'année 2023.



2. Des accueils et suivis spécifiques pour l'insertion des Femmes

Depuis le 1^{er} janvier 2022 (9,5 mois d'activité), dans le cadre de notre mission d'insertion socioprofessionnelle, nous avons accueilli, écouté, accompagné et orienté :

136
Femmes
Au cours de
300
Accueils individuels téléphoniques
et/ou physiques

En accord avec les principes d'analyse et d'action féministes nous proposons une approche par l'écoute solidaire, qui prend en compte toutes les préoccupations des femmes et le respect de leur choix.

Pour aboutir dans notre mission d'insertion, nous proposons deux modes d'accueil :

- l'**accueil individuel** personnalisé, avec ou sans rendez-vous, orienté vers l'insertion par la résolution des problématiques et la recherche d'emploi ou de formation.

- l'**accueil collectif**, « **informel** », basé sur la convivialité du lieu, propice à la sociabilité. Ce mode d'accueil incite les femmes à aller plus avant dans leur parcours vers l'autonomie.

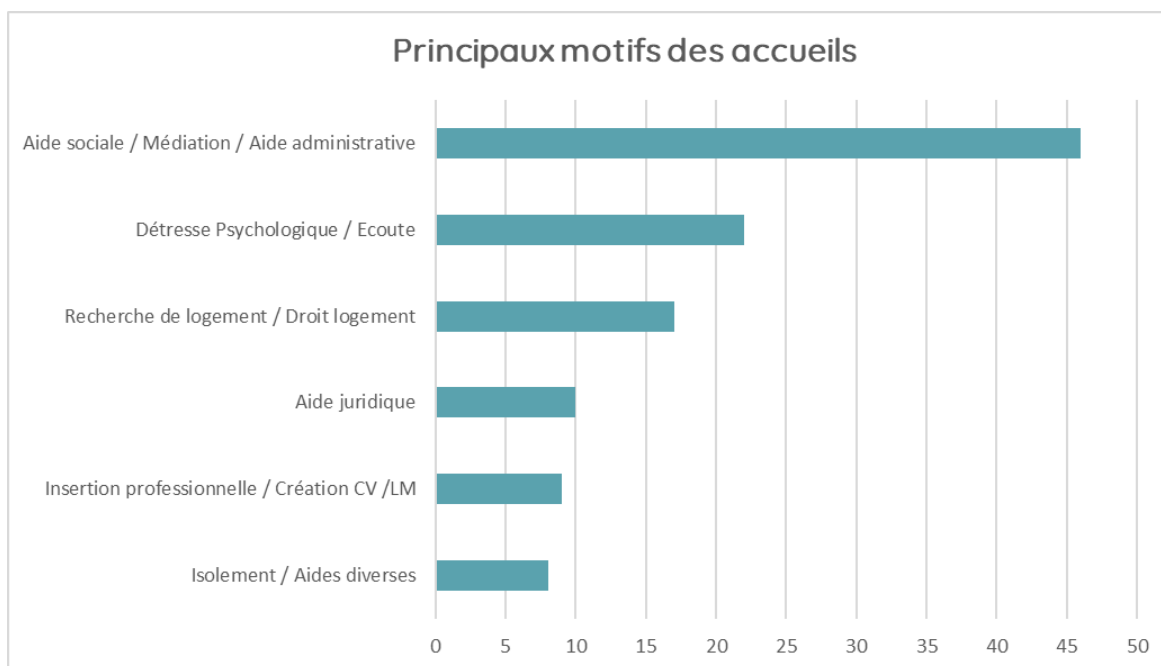
En 2022, nous avons adapté nos réponses et maintenu nos objectifs pour promouvoir :

- **l'autonomie des femmes** dans sa dimension matérielle, professionnelle, économique, affective, intellectuelle, familiale, etc.
- **leur retour à la citoyenneté** par la lutte contre les discriminations, l'isolement et l'exclusion et l'information sur les droits.

La teneur des problématiques nous a incitées à adapter nos modalités d'accueils. Nous avons proposé un accueil pour la lutte contre l'isolement social et numérique à un nombre croissant de femmes pour ensuite les impliquer dans leur parcours vers l'insertion socioprofessionnelle (accueils individuels personnalisés).

Conformément à notre charte, nous avons proposé une écoute basée sur **l'anonymat et la confidentialité pour que les femmes puissent aborder tous les sujets** (problèmes familiaux, d'endettement, de logement, isolement numérique...) et en particulier, ceux qui constituent un frein à leur parcours **vers l'autonomie**.

1. Les accueils individuels



a. Un accompagnement pour une population invisible vers la résolution des problématiques liées à la grande précarité.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, nous sommes heurtées par la très forte augmentation du nombre de femmes en situation d'extrême précarité. Un grand nombre d'entre elles sont sans domicile fixe ou en recherche de logement consécutivement à un divorce, une séparation, la perte de leur emploi, une expulsion... Ces situations concernent des femmes seules ou avec enfants. Il s'agit parfois de femmes réfugiées.

La plupart de ces femmes n'ont pas été en capacité d'entreprendre des démarches auprès des services sociaux dédiés, aussi nous les mettons en relation, en première intention, avec les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion ou les Centres Communaux d'Action Sociale de secteur afin qu'elle puisse y être inscrites.

Afin de permettre aux femmes d'accéder à un hébergement d'urgence, nous sommes fréquemment amenées à solliciter le 115 mais ce service étant très souvent saturé, nous nous appuyons sur nos partenariats locaux et activons nos relais avec des associations partenaires, que sont, entre autres, la Fondation Abbé Pierre, la maison d'Elisabeth, mais aussi des structures alternatives comme le lieu Darwin, le collectif Bienvenue.

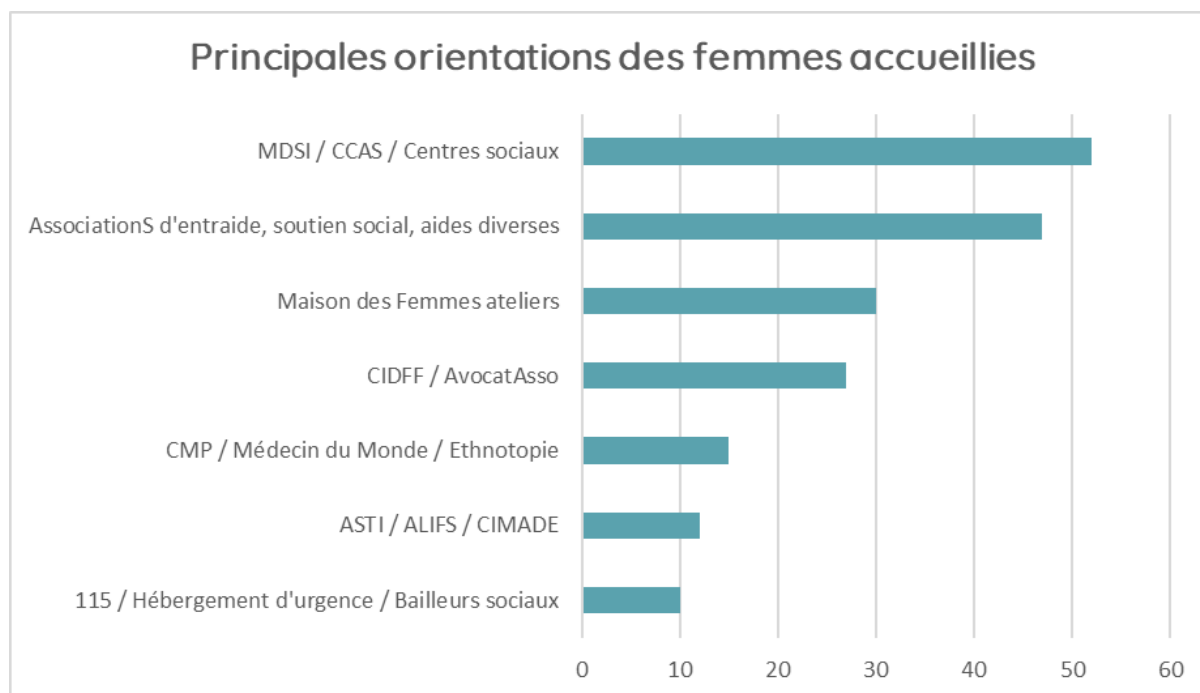
Même si ces dernières ne sont pas en mesure de proposer des hébergements pérennes, ces structures permettent, en fonction de leurs disponibilités, de pallier l'extrême urgence et d'éviter aux femmes de dormir dans la rue.

Quelques femmes seules, avec des enfants âgés de moins de 3 ans ont aussi pu être prises en charge par le Département.

Un logement sécurisé est une condition préalable à la prise en charge et à l'accompagnement efficace des femmes. Aussi cette question devient prépondérante dans notre accompagnement des femmes.

En 2022, nous avons régulièrement informé les femmes sur leurs droits au logement.

Une grande partie des femmes que nous accueillons vivent très en dessous du seuil de pauvreté ou n'ont parfois aucun revenu. Elles vivent par ailleurs dans un très grand isolement. Aussi, nous avons suivi plus régulièrement un noyau de femmes particulièrement vulnérables. Il s'agit de femmes âgées, ayant des problèmes de santé, parfois en difficulté administrative sur la question du séjour. Ces situations de très grande précarité nécessitent des suivis à moyen ou long terme car il est primordial de maintenir un lien de proximité avec ces personnes. Nous avons été régulièrement sollicitées pour l'**accès et le maintien au logement**, (ADIL, FSL, CIAOI) et avons accompagné certaines d'entre elles pour effectuer la demande de logement social en ligne.



b. Le suivi administratif et social

En collaboration avec les partenaires sociaux nous accompagnons aussi ces femmes pour débloquer et améliorer leur situation, avancer avec elles vers la résolution de leurs problématiques sociales.

Une large proportion des demandes concerne l'accompagnement dans les démarches administratives : explication de courriers, de factures, de documents administratifs, aide à la constitution de documents et dossiers administratifs (demande de CMU, aide à la complémentaire santé, déclarations CAF et Pôle Emploi...), demandes de recours gracieux (CAF, MDPH, Pôle Emploi, Tribunal Administratif...).

Nous faisons aussi souvent office d'écrivain public pour des courriers destinés à des employeurs, la préfecture, aux services des Impôts, à des offices HLM, des gestionnaires locatifs, des huissiers, des banques, des assureurs, à la commission de surendettement. Ces accompagnements, ainsi que nos actions de médiation avec divers opérateurs et organismes (EDF, Gaz, téléphonie etc.), sont primordiaux. La médiation, l'appui d'une association fait, la plupart du temps, toute la différence.

Les femmes ont aussi été informées sur leurs droits (séparations, divorces, garde des enfants...) et orientées vers des structures spécialisées (Maison de la justice et du droit, permanence des barreaux., CIDFF...) ou un professionnel du droit si nécessaire.

Par ailleurs, la Maison des Femmes accueille mensuellement les permanences du Défenseur des Droits ce qui facilite aussi l'accès aux droits des femmes accueillies.

En 2022, nous avons activé les réseaux pour répondre aux demandes immédiates des femmes vers les soins, l'aide alimentaire, l'accès à un vestiaire.... Nous travaillons en lien avec les partenaires que sont les services sociaux de quartier (MDSI), le CAIO, les associations de quartier spécialisées dans les aides matérielles pour les femmes les plus démunies.

c. Lutter contre la fracture numérique

De nombreuses femmes ne maîtrisent pas l'outil informatique. Elles se retrouvent dans l'impossibilité d'accomplir des démarches administratives qui se font de plus en plus par le biais d'internet. De ce fait, créer un CV, répondre à une offre d'emploi, consulter son espace personnel sur le site de Pôle Emploi, envoyer un e-mail, relèvent d'obstacles qui leur semblent infranchissables.

Lors des accueils, l'objectif est de leur permettre d'être de plus en plus autonomes dans leurs démarches.

La Maison des Femmes met à disposition un accès internet en accès libre. Nous accompagnons les femmes pour leurs démarches urgentes et les orientons ensuite vers des associations spécialisées dans l'accès numérique pour tous, comme, entre-autres, vers Emmaüs Connect, qui offre une possibilité de formation aux outils et facilite l'acquisition de matériel d'occasion à très bas prix, pour les personnes sans ressources.

d. Impliquer les femmes isolées

Afin de permettre aux femmes de reprendre confiance en elles, nous proposons un lieu convivial où elles peuvent exprimer leur potentiel : **l'enjeu, c'est le lien social, la solidarité, l'échange de savoirs et de savoir-faire.** Au-delà des moments de convivialité, nous proposons aussi des rendez-vous réguliers pour faire le point sur l'avancée des situations.

L'espace collectif est un lieu repère où les femmes isolées peuvent partager avec d'autres femmes. En 2022, nous avons mis à disposition de ces femmes, des boissons, des livres, des informations sur les programmations culturelles gratuites dans le département, sur la santé. Elles se sont entre-aidées et écoutées et ont participé à des ateliers collectifs.

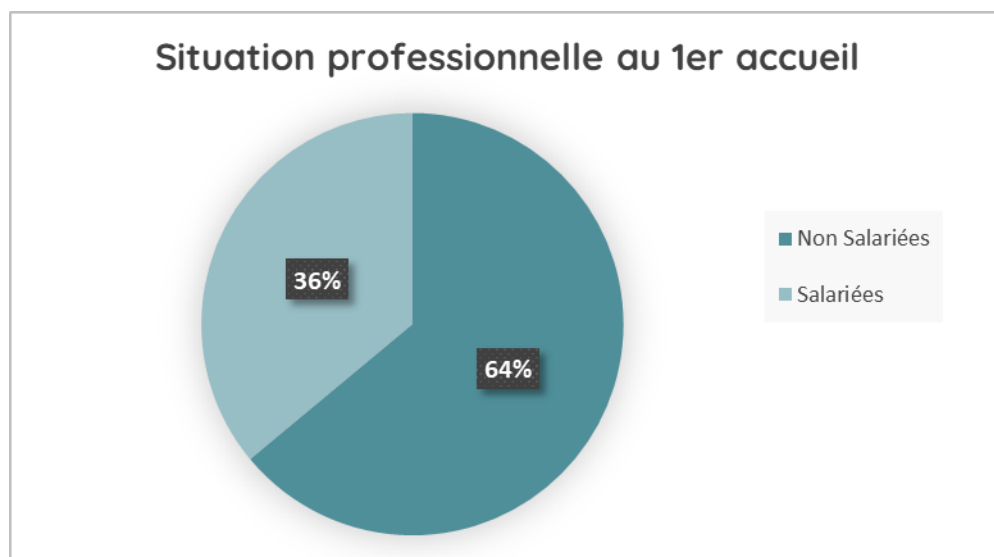
De même, pour enrayer les phénomènes de repli sur soi et d'exclusion générés par les violences, la convivialité de notre lieu est importante ainsi que les actions culturelles que nous mettons en place.

Les femmes confrontées à une grande détresse liée à l'isolement et à l'exclusion bénéficient de **notre dispositif interne pour la lutte contre l'exclusion** (ateliers hebdomadaires, invitation aux soirées, événements, échanges dans l'espace de convivialité avec un libre accès à Internet, aide rédactionnelle pour les démarches administratives etc.).

Cette spécificité de la Maison des Femmes est particulièrement intéressante, elle permet qu'un lien se tisse dans une activité commune, dans une participation à un événement de création, entre les femmes, les remplaçant en tant que sujets.

e. Accompagner l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle

L'implication durable des femmes vers l'emploi ou la formation est largement conditionnée par la résolution des problématiques évoquées tout au long des suivis. En effet, l'inscription dans un parcours d'insertion professionnelle suppose avant toute chose qu'un ensemble de freins soient levés.



Nous pouvons relever trois freins majeurs

- Les situations de handicap
- Les situations de grande précarité, l'errance
- L'illettrisme et / ou la méconnaissance de la langue

Les femmes que nous recevons pour ces entretiens spécifiques sont majoritairement à la recherche d'un emploi. La plupart d'entre elles n'ont pu accéder à aucune formation. Nous suivons individuellement certaines femmes dans l'élaboration de leur projet professionnel. Outre un accès gratuit à un ordinateur pour mener à bien leurs recherches, nous leur donnons la possibilité d'imprimer les documents qui leur sont utiles.

Toutes les femmes accueillies se montrent très désireuses d'accéder à l'emploi et à l'autonomie financière, cependant les freins liés à la compréhension du langage à l'instabilité de leur situation sociale empêchent leur accès à l'emploi. En fonction des situations, elles peuvent être orientées vers des associations spécialisées dans la **lutte contre l'illettrisme ou le Français Langue étrangère** (ASTI, Promo Femmes...).

Un grand nombre de ses femmes sont en grande mésestime d'elle-même. Elles méconnaissent leurs ressources, leur potentiel et leurs compétences mobilisables.

Notre projet vise à favoriser l'insertion des femmes les plus éloignées de l'emploi en nous appuyant sur le réseau local des acteurs de l'économie sociale et solidaire (rencontres, échanges, réflexions, informations...) en proposant des ouvertures sur les métiers et sur l'orientation vers les dispositifs locaux sectorisés existants. Une grande partie d'entre elles ne maîtrisent pas les outils et les codes pour une recherche d'emploi efficace et sont souvent insuffisamment accompagnées ou ne savent pas qu'elles peuvent solliciter d'autres acteurs de l'emploi. Aussi, nous les orientons vers des partenaires associatifs ou institutionnels spécialisés (PLIE, Pole Emploi, Mission Locale, la cravate solidaire, etc...).

Toutefois, en amont, l'implication durable des femmes vers l'emploi ou la formation est largement conditionnée par la résolution des problématiques évoquées tout au long des suivis.

Parce qu'il est aussi important pour elle de pouvoir « souffler » nous orientons les femmes qui le souhaitent vers des activités loisirs, dont les ateliers proposés par la Maison des Femmes auxquels elles sont systématiquement invitées.

2. L'espace collectif : une maison ouverte à toutes les femmes pour lutter contre l'isolement

Nous proposons aux femmes un lieu convivial, informel où elles peuvent exprimer leur potentiel.

La configuration de notre local favorise les liens entre les femmes. Elles peuvent s'exprimer, communiquer, partager.

Nous maintenons un accès libre au local de l'association pour permettre aux femmes :

- D'avoir un moment de répit (exclusion, invalidité, sans domicile fixe...)
- D'avoir un contact social et de recréer du lien,
- De faciliter les échanges entre les femmes,
- De stimuler leur implication grâce au groupe (échanges/solidarités)
- De reprendre confiance en elles par la restauration de l'image de soi (elles ont souvent subi discriminations, chômage, isolement, violences...).
- De s'impliquer durablement dans leurs choix

L'accès libre au local de l'association est important car les femmes peuvent se ressourcer, le temps d'un café ou d'un thé, de lire le journal, s'informer sur les dispositifs et/ou utiliser le poste informatique, tout en ayant un lien avec d'autres femmes.

Action 2



L'accompagnement culturel

1. Les ateliers de la Maison des Femmes

a. Les ateliers hebdomadaires

Atelier arts plastiques :

Le lundi de 14h00 à 17h00 animé par une plasticienne, bénévole artiste et humaniste : "L'atelier se veut un lieu d'accueil, d'hospitalité, d'écoute, de détente, d'accompagnement/encouragement, d'expressions, d'échanges, de partages de pratiques artistiques. Bref un lieu de vie et de rencontres et de (re)découvertes de soi, des autres, des œuvres. Cet atelier invite les participantes à regarder autrement, à s'étonner. L'atelier s'élabore en même temps qu'il se vit.

La Maison des Femmes met à disposition le matériel de dessin, de peinture. Annie la plasticienne anime cet atelier en partageant ses connaissances, sa pratique et sa bonne humeur.

Si les participantes sont d'accord, quelques-unes de leurs œuvres seront exposées collectivement lors d'un événement spécifique en fin d'année.

Cet atelier peut être aussi le prétexte pour organiser ensemble la visite d'expositions du moment, de lieux emblématiques propices à la création.

Atelier relaxation

Le jeudi de 17h à 18h

Un cours de bien-être qui comporte une série d'exercices debout puis au sol, sur un tapis avec des mouvements d'assouplissement, coordination, gainage, avec conscience d'une respiration adaptée sur une musique de fond.

La séance se termine par une séance de relaxation.

b. Des ateliers ponctuels à la Maison des Femmes

A la faveur d'une exposition, les artistes font partager leur savoir-faire dans des ateliers de créations artistiques, peintures, Bandes Dessinées, marionnettes...

15 Janvier 2022 : atelier création art collage. Marie Laure DRILLET nous a proposé un atelier en parallèle de son exposition à la MDF. A partir de coupures de magazines, journaux des années 60-70 et même plus vieux... et de tissus, la plasticienne nous a accompagnées dans la création d'un tableau, une histoire à partir de collages de morceaux d'actualités de cette époque, des revendications joyeuses en réaction aux normes de ces années-là. Un excellent moment de création et de lâcher-prise.

9 Juillet 2022 Arpentage autour du livre de Paule Lejeune « Louise Michel l'indomptable » (Éditions Des femmes)

Sandra, une bénévole de la commission culture, propose un arpentage. Cette technique, inventée au XIX^e siècle par des collectifs ouvriers et fréquemment utilisée en Éducation Populaire permet une lecture critique de l'ouvrage.

Déssacraliser l'objet "livre" qu'on partage en autant de parties que de participant-e-s et mettre en commun les impressions/ressentis/retours des différents passages de cet écrit. L'idée est de partager l'objet « livre » mais surtout son contenu, populariser la lecture et expérimenter un travail coopératif et critique en ayant en quelques heures un aperçu global du livre. Ce fût un échange passionnant qui a mêlé le ressenti et les connaissances de chacun-es.

1 et 2 Octobre 2022 Atelier des re-Trouvailles. Fouiller dans les fonds de tiroirs, dans les placards abandonnés, dénicher les trésors, peintures oubliées, rubans, boutons, broderies, cordelettes, perles, fils, aiguilles, crochet, vieux rideaux, étoffes inutilisées ... Trier, choisir, placer, coudre, coller, découper, ajuster, broder, insérer, lier, nouer, suturer. On coud on colle on rit pour fabriquer ces tableaux flottants, seule ou à plusieurs mains. Les créations sont ensuite exposées sur nos murs.

c. Les vendredis de la MDF

Ces ateliers sont organisés en général le dernier vendredi du mois. Atelier ponctuel réalisé par des associations sur des sujets proposée par la salariée pour informer ou créer du lien entre les femmes qui fréquentent la MDF : du jardinage au soin esthétique ou à la création d'objets utiles.

25 Février 2022 : Atelier Bien-être à la MDF. L'atelier « Estime de soi », organisé par Jessica a été un moment cocooning. Comment prendre soin de sa peau "au naturel ", se masser le visage, se maquiller. Jessica a donné de très bons conseils pour prendre soin, a permis aux participantes de se réconcilier avec leur image, d'apprendre des outils pour se mettre en valeur, en accord avec sa morphologie et sa personnalité (conseil en image, soins en maquillage, coiffure, soins du visage et du corps, manucure). Un excellent moment rien que pour elles toutes.

30 Mars 2022 : atelier chant. Un Atelier chant animé par Corine Gireau; chanteuse musicienne choriste tout terrain a été proposé. Explorer et s'amuser avec nos voix c'était l'objectif de cette session : Poser le son sur sa respiration, explorer la polyphonie, partager la musique vocale. Cet atelier a été un moment de plaisir de chanter toutes ensemble."
Le groupe était enchanté !!

22 Avril 2022 : atelier Petit jardin de ville. Atelier pour créer un jardin, avec Gisèle de recup'jardin. Toutes les participantes sont reparties avec leur création du jour. Gisèle avait tout prévu, pour un moment chouette,
Terre et plantes, un rendu immédiat !

21 Mai 2022 : atelier « Créons nos histoires ». Un vendredi de la MDF du mois de mai avec Mélanie qui fait des images, et Ariane qui raconte des histoires. Une très belle invitation offerte à huit femmes "à venir explorer un monde d'images et de mots pour inventer ensemble leurs propres histoires."
Un moment de pause, si rare et si précieux pour ces personnes que nous recevons à la MDF au quotidien.

2. Des vernissages, des expositions, des performances

L'expression féminine étant peu favorisée et les conditions dans les galeries classiques souvent dissuasives pour beaucoup de femmes, nous ouvrons donc notre local, gratuitement, aux expositions d'artistes femmes.

Valoriser le travail des femmes créatrices leur permet de se révéler, et même parfois de reprendre pied dans leur vie personnelle et sociale. Exposer est une manière de développer un réseau social.

Les « rencontres-vernissage » sont donc un moyen de faire connaître les artistes et leur travail et également de permettre des échanges.

Du 3 janvier au 28 janvier 2022 : Exposition de Marie Laure DRILLET. De son parcours atypique, **MARIE-LAURE DRILLET** a fait sa richesse : après les Beaux-Arts de Nantes elle s'est spécialisée dans le multimédia (animation sur ordinateur). Cette double palette a permis à l'artiste d'élargir son champ des possibles et d'exprimer pleinement sa créativité bouillonnante.

Ce que Marie-Laure Drillet aime par-dessus tout, c'est raconter des histoires. Son travail est proche du théâtre, elle met en scène des personnages pour livrer sa vision des choses. Sa vie, ses expériences et la société dans laquelle elle évolue, tout l'inspire et lui donne envie de tirer sur le fil des thématiques qu'elle déroule jusqu'à l'extrême.

Dans ses tableaux, elle force le trait, entre dérision et humour, cela permet de prendre du recul sur une situation qui en devient absurde. Sans jamais donner de leçon, elle nous invite à regarder le monde en faisant avec elle un pas de côté vers plus de légèreté.

Un vernissage le 7 Janvier a permis à notre public de découvrir ces œuvres.

Du 7 février au 26 février 2022 exposition Morgane VISCONTI "Les Cris Tacites". « Combien de cris pour l'humanité ? Combien de cris pour les femmes ? ». « Combien de cris contenus, retenus ? Combien de cris étouffés dans des coussins durs ou molletonnés ? »

Combien de cris aux creux des ventres muselés ? Cris de vie, cri de désespoir, cri de colère, cri de joie, cri de rage, cri de guerre, cri de révolte, cri de douleur, cri d'amour, cri du cœur ?

Combien de cris interdits ou permis ? Combien de cris muets, honteux ou assumés ?

MORGANE VISCONTI, photographe, vidéaste et écrivaine propose quelques clichés de son projet féministe donnant la parole à des femmes pour faire entendre leurs voix. Ce travail destine en première intention à être exposé sur la voie publique, là où les femmes ne s'expriment pas souvent et exposé sur nos murs.

Pour ce faire, l'artiste rencontre une femme pour échanger, se rencontrer puis Morgane Visconti photographie un cri poussé en pleine rue ; enfin, un texte poétique, ou témoignage, répond à la question "Pourquoi tu cries ?".

Suite à cette exposition qui a interpellé nombre de visiteur-euse-s, nous avons décidé de faire une affiche permanente sur notre porte qui a malheureusement été depuis vandalisée mais que nous allons réinstaller.

A partir du 5 mars 2022 exposition « Mains singulières ». Cette exposition organisée par l'**ASSOCIATION LETTRES & IMAGES DE GRADIGNAN** regroupe les œuvres de 25 artistes. Leurs créations ont été présentées les 26 et 27 février au Couvent des Minimes de la Citadelle de Blaye, pendant les Rencontres de Zinzoline puis exposée à la MDF. Une Tombola a été lancée début février, autour de cette exposition. Les lots sont les créations des artistes et les bénéfices ont été redistribués à la Maison des Femmes de Bordeaux. Le tirage de la Tombola s'est déroulé le 26 Mars à La Maison des Femmes, avec remise de lot autour d'un verre de la solidarité en présence des organisatrices et des artistes.

Du 4 au 29 avril 2022 Exposition d'Anne-Sophie Riffaud. Anne-Sophie travaille la photographie urbaine, le portrait, le végétal, le minéral et l'insolite, toujours en quête de beauté. Outre son activité de photographe, Anne-Sophie Riffaud dessine des programmes de théâtre pour le spectacle, écrit des nouvelles et des drabbles (histoires courtes en cent mots), publiés dans une revue littéraire. Elle mûrit un projet de mise en scène pour le théâtre, ainsi qu'un document en photos sur une famille charentaise depuis l'invention de la photographie. Vernissage le 8 avril.

29 avril 2022 projection de KUBRA et rencontre avec la réalisatrice Mélanie TRUGEON

Mélanie est auteure et réalisatrice. Elle appréhende la question du corps à travers différents médiums visuels : courts-métrages de fiction et documentaires à la forme hybride, bande-dessinée.

Vendredi 29 avril à 18h30 : projection du court-métrage documentaire KUBRA. Kubra est une **artiste performeuse afghane**, réfugiée à Paris. En faisant de son corps un tableau, elle part à la recherche de son histoire. Sa situation actuelle transforme son rapport au monde et au corps. Lutter pour son art est-il pour Kubra l'unique façon d'être au monde ?

Samedi 30 avril 2022 Sieste musicale : Le désert D'Ata avec Mélanie TRUGEON. Atmosphère apaisante, climat de confiance, instauré par Mélanie, confortablement installées et disponibles pour l'écoute Mélanie nous a proposées d'écouter des sons/bruits/mélodies diffus. Ces sons éveillent en chacune des images que nous avons partagées ensuite après l'audition attentive et détendue. Puis, avec tous ces fragments de mots, nous avons construit une histoire collectivement, histoire poétique, onirique.

Du 9 mai au 31 mai 2022 exposition d'Hanifa ALIZADA : les Femmes afghanes, existent-elles ?! Être une femme n'a jamais été facile pour les Afghanes, elles prennent tous les risques possibles pour construire leurs propres récits, pour institutionnaliser leur présence de l'art à la politique, et pour ne laisser quiconque prendre des décisions à leur place. "Femmes afghanes, existent-elles ?!" C'est la question de la photographe Hanifa Alizada qui nous invite à réfléchir sur l'effacement permanent des femmes afghanes, leurs multiples résistances et le besoin urgent de faire entendre leurs voix sur la scène internationale, à travers ses tableaux elle dissimule les indices de cette invisibilité. Vernissage le 9 Mai.

Du 18 juin au 2 juillet 2022 Exposition des planches de "Vent de face". Témoignages extraits de "vent de face". Ce livre aborde la place des femmes dans notre quotidien. **Vent de face** est une BD-témoignage donnant la parole à celles et ceux qui ne l'ont jamais, systématiquement invisibilisé.es ou caricaturé.es. Les "Éditions des Trois Canards" est une structure de micro-édition qui publie des livres et des BD, écrits et dessinés à 4 mains. Les auteur-es, éditeur-es souhaitent remettre en question les normes de genre, et les normes en général. Dans le livre, vous découvrirez 12 témoignages abordant la transidentité, le handicap visible et invisible, les violences conjugales, l'homosexualité et la bisexualité, la migration, le port du voile... Dévernissage et rencontre avec les artistes et dédicaces.

A partir de mardi 5 juillet 2022 L'atelier Arts plastiques s'expose !!!! Toujours très agréablement surprise-es par les œuvres exposées, Les créations reflètent les envies, parfois des sentiments plus pesants, mais toujours avec le Plaisir de créer, dans la bonne humeur et sous le regard attentif et bienveillant d'Annie. Vernissage le mardi 5 juillet

15 septembre 2022 Lecture performance

Patricia Grange nous a proposés sa lecture performance entre théâtre et danse.

L'absence de désir d'enfant chez les femmes africaines et pas que, être femme sans être mère, en dehors de la normalité vivre sa différence : « **NOIRE ET A-MÈRE** ». Une présentation et dédicace du livre de poèmes nullipares (ou nulligestes) : « **Ventres sons creux** », éditions Vertébrale de Patricia GRANGE. Un spectacle fort qui a conquis notre public.

1er octobre 2022 projection du documentaire « La Collection ». Projection du documentaire de Cécile LAMBRÉ en présence de la réalisatrice. Que faire d'un héritage de vieux objets dont on ne connaît rien ? s'en débarrasser ? Ou bien se les réapproprier en essayant de comprendre, au-delà de leur apparente banalité, ce que ces objets renferment de secret et d'intime ? Ceci est une histoire de transmission, où le mot matrimoine prend tout son sens. C'est une histoire de femmes d'un autre temps, celle de nos mères, de nos grands-mères, dans leur quotidien et leur rôle qui leur ont, parfois bien tôt, été assignés. Film sensible et touchant sur les liens mère-fille et la transmission à travers des générations.

Du 1^{er} au 30 Octobre 2022, exposition des sculptures de Lydie Delmas, Lydie administratrice de la Maison des Femmes expose ces créations tout en forme et sensualité, elle nous délivre ses messages.

Du 07 novembre au 2 décembre : Exposition SPOKIA

Vernissage 9 novembre

Visite de l'exposition avec l'artiste 12 novembre Elles ont marqué leur époque d'une manière ou d'une autre (artistes, militantes, écrivaines, ...). Voici des boîtes autels comme on en trouve au Mexique pour honorer ses morts, aux couleurs vives, réceptacles de petites tailles, écrins sacrés évoquant le monde intérieur d'un être. Leurs apparences dissimulent un contenu hétéroclite précieux évoquant le trésor de la vie d'une femme. Les vitrines recèlent de surprises pour rendre hommage à des femmes singulières ayant laissé leur trace dans le monde d'aujourd'hui. Dans toutes les boîtes se profile une tête de mort, représentation allégorique sous la forme d'un crâne du passage du temps et symbolisant le caractère éphémère de la vie.

Du 5 au 31 Décembre exposition des deux Maryses,

Oeuvres réalisées par deux artistes participant à l'atelier d'art plastique du Lundi . Des tableaux pleins de couleur qui ont éclairé notre local pendant ce moment de Noël

VERNISSAGE LE SAMEDI 3 DÉCEMBRE

17 Décembre : la MDF accueille la mère Noël !!

Chacune apporte ou fabrique un petit cadeau (5 euros maximum). Ces cadeaux seront mis en commun dans une hotte et redistribués par notre Mère Noël au gré du hasard !!!!!

Soirée festive animée par les " Choraleurs ". La chorale a repris des chants connus et plus particulièrement nos chansons militantes féministes !

Fin de soirée autour d'un verre et de bonnes choses ça grignoter !

3. Des événements en collaboration avec plusieurs partenaires

10 février 2022 : sortie au théâtre Franklin Un projet pour les femmes en difficulté imaginé par Aparté, association pour le Rayonnement des Arts du Spectacle, les théâtres Molière et Trianon, l'artiste Naho. 2021/2022 marque le lancement d'un parcours à destination des femmes en difficulté qui n'ont ni le temps, ni les moyens, ni l'audace de franchir les portes d'un théâtre. Parcours Femmes a pour objectif de faire vivre à ces femmes une expérience unique par le biais du théâtre. Merci à Assia pour l'accompagnement de nos publics dans ce dispositif.

28 février : 2022 TRAIN POUR L'ÉGALITÉ. La Fondation des Femmes nous a invitées à visiter et à participer au **Train pour l'Égalité** ! Le Train pour l'Égalité est un projet porté par la Fondation des Femmes. Il s'agit d'un tour de France de promotion de l'égalité en 9 villes étapes (Paris, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Grenoble, Lyon, Strasbourg, Lille), du 26 février au 7 mars 2022, la semaine précédant la Journée Internationale des droits des femmes. Le Train pour l'Égalité avait pour objectif de sensibiliser et d'informer tout public, d'inciter chacun-e à s'engager pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Six voitures ont été animées par les associations locales représentant la Fédération Nationale Solidarité Femmes, la Fédération Nationale des CIDFF, le Planning Familial et Force Femmes. Une voiture était réservée aux associations locales sur des thématiques concernant leurs activités sur le terrain. Pendant cette journée, les rencontres et échanges avec les associations à bord, les groupes de collégien-nes, et lycéen-nes qui se sont relayé-es tout au long de la journée ont été très enrichissants. Nous avons accueilli le public, en binôme avec le CIDFF du Lot et Garonne. Une occasion de rencontrer d'autres bénévoles très impliquées. Les scolaires ont été extrêmement intéressé-es et impliqué-es lors de ces échanges. Les expositions installées dans les wagons et les différents supports mis à notre disposition, dont le **violentomètre**, nous ont permis des discussions très actuelles sur le consentement et le respect de l'autre. Le train avec la MDF était à Bordeaux lundi 28 février.

8 mars 2022 lecture théâtralisée Flora TRISTAN.

Elle était ...Flora Tristan (y Moscoso) (1803- 1844). Le Groupe de lectures « Flora Tristan » de la Maison des Femmes de Bordeaux s'est produit à la bibliothèque Flora Tristan à l'occasion du 8 mars. Pérou, Angleterre, France, les pérégrinations de Flora croisent Bordeaux, ses engagements pour l'émancipation des femmes et pour l'Union ouvrière nous sont contemporains. Textes : Flora Tristan, Anny Gleyroux, collectif Maison des Femmes. Avec Annie Boucherie, Lydie Delmas, Monique Dugenet.

13 mars 2022 WOW ! : Projection « avoir 20 ans » au marché des Douves, dans le cadre du festival WOW

La Maison des Femmes a présenté le film crée pour ses 20 ans d'existence et réalisé par l'association La Traversée : « **Avoir 20 ans** ».

Ce film permettra d'inscrire dans l'histoire du mouvement féministe bordelais, le cheminement et la mobilisation qui a permis la création de notre structure. Des témoignages de femmes qui ont participé à la vie de la Maison des femmes de Bordeaux depuis sa création ou des femmes que la Maison des Femmes a accompagnées dans leur parcours de vie, complètent ce panorama de nos activités au cours de ces vingt années. Après la projection un débat a permis aux spectateur-rices d'exprimer leur attachement à notre structure.

19 mars au 9 avril 2022 Des ateliers de sensibilisation Parcours « Guérilleras ». En mars, nous avons proposé un parcours autour du spectacle Guérillères de la danseuse et chorégraphe Marta Izquierdo Munoz en collaboration avec le CDCN (Centre de Développement Chorégraphique National) à la manufacture. Nous découvrons les amazones, les artistes féministes Guerilla girls, le spectacle Guérillères, avec plusieurs temps forts :

Le samedi 19 mars à 14h30 à la bibliothèque de Bordeaux Mériadeck

Le jeudi 24 mars à 18h30 au CDCN La manufacture, 226 boulevard Albert 1er où avec Véronique Laban, nous découvrons les artistes activistes Guerilla girls

Le mardi 29 mars à 20h spectacle « Guérillères » au CDCN.

Le jeudi 31 mars de 10h à 12h au CDCN. Nous faisons quelques pas de danse avec l'artiste.

Le samedi 9 avril à la MDF un temps convivial pour échanger sur ce parcours artistique.

Ouvert à toutes, pas besoin de connaître ou pratiquer la danse, juste besoin d'être curieuse !

21 mars projection « Un cri dans le silence ». La séance "FEMMES/femmes" organisée par Cinéréseaux a eu lieu au cinéma Jean Eustache à Pessac, dans le cadre des Rencontres du Cinéma Latino-Américain. "Un cri dans le silence" de Priscilla Padilla réalisatrice colombienne (2020) est un documentaire. Elle va à la rencontre des femmes de la communauté indigène Embera-Chamí en Colombie où subsiste une coutume d'excision. Avec délicatesse et sans surplomb, dans des images d'une grande beauté, Priscilla Padilla, dévoile le cheminement de ces femmes qui questionnent l'entre-choc de leurs coutumes, de leur individualité et de leurs aspirations émancipatrices. Un film pour contribuer au grand mouvement de libération des femmes dans un pays qui vient juste de dépénaliser l'IVG et de l'autoriser jusqu'à 24 semaines. Nous sommes intervenues lors du débat au côté de la Maison de Simone et des Orchidées Rouges.

Avril programmation de "Sans haches et sans fusils". Un nouveau rendez-vous avec le **Pli**. Ariane et Mélanie, travailleuses sociales mais aussi artistes ont mis en place depuis plusieurs mois un dispositif qui s'adresse aux femmes reçues en espaces d'accueil et/ou d'hébergement. "*Sans haches et sans fusils*" est une programmation qui se déroule au Frac Nouvelle-Aquitaine Méca, à raison d'une rencontre par mois. Pour chaque session, 12 participantes sont invitées à investir l'espace d'art durant une journée pour une rencontre Art et Auto-défense verbale. Développée avec des professionnel-le-s du champ social et culturel, ces rencontres se déploient autour de la responsabilisation collective et individuelle.

29 juillet 2022 : visite de l'expo ROSA BONHEUR

Visite organisée grâce aux commissions contre les discriminations de la mairie de Bordeaux. Une guide du musée nous a commentées l'œuvre et la vie de Rosa Bonheur, une femme pionnière reconnue dans le monde de l'art « très masculin » avec une vie hors du commun pour l'époque.

8 septembre concert d'ouverture de l'Opéra National de Bordeaux

La nouvelle équipe de direction nous a invitées à ce concert d'ouverture dans un esprit d'opéra citoyen. Des airs célèbres du répertoire et des découvertes musicales, dans cet auditorium, avec un public chaleureux et ému.

3 Octobre Visite de Promofemmes stage « Découverte de la Vie en France »

Ce stage s'adresse à des femmes récemment arrivées en France Leur niveau de français demande d'utiliser un vocabulaire simple pour cette visite Programmé un lundi, cela a permis de faire découvrir notre local, les buts de l'association mais aussi l'atelier ARTS PLASTIQUES animé par Annie

4 octobre 2022 : «24h de la vie d'une femme à Cap Sciences»_ : table ronde de la maison des femmes.

Une table ronde avec quatre invitées, autour du thème : « Une vie de femme : diktats, discriminations et violences à travers les générations ».

En partenariat avec Socoopération et Cap Sciences, l'objectif est une sensibilisation du public sur les stéréotypes sociaux pesant sur les filles et les garçons, qui façonnent les discriminations imposées aux femmes tout au long d'une vie.

Introduction du thème : Nathalie Man (autrice du Journal d'Elvire) Dany Hubert : stéréotypes pesant sur les filles et les garçons ; Emmanuelle Régis (Le Cri): injonctions, regards ambigus pesant sur les adolescentes ; Lydie Delmas : discriminations envers les femmes au travail, invisibilité des femmes de plus de 50 ans.

25, 26, 27 Novembre Participation au Festival de Film Justice et droits humains

Deuxième édition du Festival. Trois jours de projections et de tables rondes auxquelles la MDF a apporté de belles contributions : sur les violences faites aux femmes, les droits fondamentaux sur l'avortement

Notre intervention a été ciblée de manière plus spécifique sur la table ronde concernant le travail des Femmes : la charge mentale, la précarité, quelle égalité ?

4. Communication sur les droits des femmes afin de lutter contre les discriminations

a. Communication sur le droit des Femmes

En 2022, nous avons continué à mettre à disposition dans notre local et lors d'interventions extérieures des supports d'informations et de prévention (y compris des préservatifs masculins et féminins). Les femmes ont eu accès à ces informations soit par le biais d'outils spécialisés : plaquettes, affiches... soit en accès libre dans le local, soit par une information orale lors d'entretiens personnalisés.

Nous sommes sollicitées par des commerçants et des équipes organisant des journées d'activité, qui nous interrogent sur nos activités. C'est l'occasion de discussions de sensibilisation sur les violences envers les femmes, au détour desquelles l'idée que nous soumettons, de poser sur la porte intérieure des toilettes de femmes une affiche discrète d'information de numéros à appeler en cas de violences subies, est une idée souvent retenue et concrétisée.

Nous avons relayé les campagnes de la Fédération Nationale Solidarité Femmes. Nous sommes aussi impliquées dans les mobilisations locales.

Nous diffusons une lettre mensuelle. Cet outil nous permet d'informer les adhérent.e.s et les partenaires des actualités de la MDF, des événements à venir, mais également de relayer les informations de nos partenaires locaux ou du réseau de la FNSF.

En 2022, notre page Facebook a été également un support incontournable. Cette page nous a permis de diffuser un grand nombre d'informations importantes provenant de la FNSF ou des partenaires locaux (mairie, associations, institutions du soin). Nous avons pu aussi partager les mobilisations internationales, notamment celles en faveur du droit à l'avortement aux USA, les luttes des femmes afghanes ou iraniennes.

Cette année nous venons de créer le nouveau site de la maison des Femmes. En effet, depuis quelques années ce site était bloqué mais aujourd'hui on peut désormais y trouver toutes nos actualités ou des informations militantes bordelaises et nationales.

Le site, Facebook et la lettre mensuelle ont encore démontré cette année l'importance de ces outils numériques. Ils permettent à beaucoup de femmes de nous contacter ou d'être informées.

Cette année nous avons continué d'intervenir dans les médias en y publiant notre agenda : Sortir, Démosphère, Utopia. Nous avons aussi répondu à des demandes d'interviews qui ont fait l'objet d'articles : Vivre Bordeaux, Rue 89, Sud-Ouest, Mavilleamoi ou d'émissions de radio : la Clé des Ondes.

b. Lutte contre les discriminations

Nous continuons notre participation au CA du Girofard et ce depuis sa création.

Nous participons aux commission LGBTQI+ « accès aux droits » de la mairie de Bordeaux. Ces commissions nous permettent de mieux connaître les associations qui travaillent sur ces problématiques, de mettre en commun les difficultés rencontrées, d'envisager des solutions communes. Elles permettent aussi de consolider les contacts avec les divers acteurs institutionnels chargés de ces dossiers.

Bien-sûr nous participons à la commission Femmes de la mairie de Bordeaux et à divers groupes de travail comme celui du risque prostitutionnel des jeunes.

Action 3

Partager des savoirs et des cultures

1. Un centre de documentation sur les droits des femmes et le féminisme

La Maison des Femmes reste un lieu de ressources, d'échange de savoirs et de sensibilisation autour des questions qui touchent aux droits des femmes et au féminisme. Notre documentation est spécifique des problématiques liées aux droits des femmes et c'est pourquoi, même si elle n'est pas aussi étoffée que nous le voudrions, elle reste attractive pour des associations, des structures d'interventions sociales, des enseignant.e.s, des étudiant.e.s, des élèves de collèges ou de lycées, des groupes de travail, qui nous sollicitent de manière ponctuelle ou régulière.

Cette spécificité nous permet de garder des liens avec des étudiant-es, chercheur-ses et de travailler conjointement sur des travaux de sensibilisation. Notre documentation, tout comme l'expertise des salariées et des membres du conseil d'administration permet d'accompagner différentes demandes.

Nous avons à disposition des livres, des ouvrages et des études sur diverses problématiques femmes (sexualité, violence, immigration...), ainsi qu'une vidéothèque sur la question des femmes. Il est à noter que notre fonds possède des documents difficilement accessibles ailleurs (et parfois même introuvables). Des rapports d'étudiantes alimentent également notre centre de documentation.

Dans le cadre de notre Université Populaire du Féminisme, nous alimentons aussi notre fonds documentaire de livres ou revues écrits par les intervenant-es des conférences et ou se rapportant aux thèmes abordés dans nos débats.

a. Les permanences d'autres associations à la Maison des Femmes

Nous accueillons de manière régulière et/ou ponctuelle, et à titre gracieux, des associations afin de faciliter leur fonctionnement :

- EN PARLER : association qui intervient dans l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles, de la prise de parole au dépôt de plainte. Elles se retrouvent dans notre local 4 fois par mois en soirée ou en week-end.
- Le défenseur des droits : le dernier mardi de chaque mois, une permanence est assurée par une défenseuse des droits (sur rendez-vous).
- Les Femmes du Congo-Brazzaville se réunissaient à la MDF mais cette association a du mal à se réunir en présentiel suite au confinement.
- Une jeune association féministe, « Elle par'court » qui travaille sur le harcèlement de rue, a fait son assemblée constitutive féministe au local. Cela nous semble important de favoriser le développement d'un mouvement féministe pluriel.
- Nous prêtons aussi nos locaux à des associations partenaires ; la Traversée, le Samovar.

b. Échanges à l'international

Le partenariat, engagé en 2015, est poursuivi avec le Musée de la Femme (El Museo de la Mujer) de Buenos Aires, et l'université du Sud de Buenos Aires, Tandil, à travers des recherches sur Gabriela Coni et la réécriture de sa biographie en direction du grand public.

Nous portons une attention particulière aux actualités internationales en suivant les actualités diffusées par la Marche Mondiale des Femmes et en relayant ces informations sur notre site Web ou notre page Facebook.

Bien-sûr cette année nous avons suivi, relayé et participé aux actions de soutien pour la défense de l'avortement notamment aux USA.

Nous avons soutenu les actions menées par les Femmes Afghanes réfugiées à Bordeaux : manifestations, expositions et films d'artistes Afghanes, rencontre-débat et relayé les actions nationales.

Nous soutenons bien-sûr le mouvement actuel des Femmes Iraniennes : manifestations, rencontre-débat, relais des actions nationales.

2. UPF, Université Populaire du féminisme

La Maison Des Femmes organise l'Université Populaire du Féminisme, un espace de réflexion sur les féminismes d'hier et d'aujourd'hui.

Ce projet est né des sollicitations de publics divers et notamment de jeunes de collèges, lycées, universités qui exprimaient une méconnaissance de l'histoire des mouvements féministes et donc une difficulté à situer les enjeux en cours dans les débats et les prises de positions entendues dans l'actualité. Ce projet se développe au fil des années.

A travers des conférences et différentes activités encadrées par les principes de l'éducation populaire, nous souhaitons contribuer à la diffusion des idées féministes et à la reconnaissance de nos luttes, passées et présentes. Nous cherchons à tisser des liens avec les différentes actrices des féminismes et propager leurs connaissances, qu'elles soient issues de l'académie, du terrain, de l'expérience ou du militantisme, construire une généalogie féministe, chorale et multiple, faire connaître l'histoire et les combats des femmes d'hier et d'aujourd'hui, en France, mais aussi dans le monde entier. La transmission féministe nous semble fondamentale puisque les femmes sont trop souvent les oubliées de l'Histoire.

19 mars 2022 "Généalogie du féminisme en pays basque nord". Généalogie racontée dans un ouvrage collectif par des militant-e-s féministes locaux et en présence de Alaïa BERTHONDE et Faustine PEYROUX du PAF Pour une Alternative Féministe. Ce débat a permis de connaître l'histoire de la construction militante des féministes basques, les avancées, les blocages et les mobilisations communes pour mieux travailler ensemble.

16 mai 2022 Débat : « Les femmes afghanes existent-elles ? » Dans un premier temps Hanifa nous a fait un exposé géo- politique sur son pays afin de nous permettre de mieux comprendre les enjeux des populations Afghanes. Puis elle s'est intéressée à l'histoire récente et bien sûr à la situation des femmes en particulier. Malgré leurs efforts, celles-ci ont été exclues du Traité de Paix signé entre les USA et les Talibans à Doha en 2020. Ce fut une trahison au nom de la paix. Avec les Talibans au pouvoir les cauchemars des femmes sont devenus réels et tout ce qui se mettait en place annihilé.

17 juin 2022 « Les discours sur les droits des pères et contrôle coercitif post séparation_ » Avec Pierre-Guillaume Prigent et Gwenola Sueur conférence annulée et reportée à cause de la canicule (décret préfectoral).

17 et 18 septembre 2022 Dans le cadre de la journée du mariage : Rencontre-conférence animée par Lydie Delmas. Elle nous propose de découvrir Gabrielle de Laperrière épouse Menjou, connue en Argentine sous le nom de Gabriela Coni. Cette Bordelaise est à l'origine de la première loi, en Argentine, portant sur les conditions de travail des enfants et des femmes.

Gabriela s'engagera dans la lutte contre l'insalubrité des logements et des ateliers et proposera une loi portant sur les conditions de travail des femmes et des enfants qui sera votée peu après son décès survenu en 1907. Elle eut des engagements pacifistes, socialistes, féministes, ainsi qu'une activité de journaliste et écrivaine tout au long de sa vie. Gabriela est considérée en Argentine comme pionnière du travail social dans ce pays.

La Maison des Femmes de Bordeaux a participé à la biographie de Gabriela, en 2016, dans le cadre d'un partenariat avec le musée de la Femme de Buenos Aires.

29 septembre 2022 : « Où en est l'égalité femmes hommes au Japon aujourd'hui ? Conférence de Christine LEVY. Après un état des lieux de la situation des femmes par rapport à la famille et au travail dans la société japonaise aujourd'hui, Christine Lévy interroge ce que le féminisme a pu ou pas changer, quelles sont les perspectives de ce mouvement ? Un bref aperçu du développement des théories féministes et des études de genre au Japon.

10 octobre 2022 conférence "Femmes en prison et violences de genre." par Natacha Chetcuti-Osorovitz. Femmes déviantes, rebelles, violentes... C'est à rebours de ces stéréotypes que Natacha Chetcuti-Osorovitz, en s'appuyant sur les récits de détenues, reconstruit des itinéraires marqués par la violence de genre que ces femmes ont subi en amont de leur passage à l'acte. L'auteure montre comment le parcours pénal est façonné par un dispositif disciplinaire où les femmes doivent se conformer à l'ordre social de genre.

14 octobre conférence sur Modesde Testa et sa statue : L'invisibilité des Femmes dans l'histoire de l'esclavagisme (à Bordeaux) Carole Lémée, ethnologue chercheuse. Cette conférence a dû être annulée pour des raisons de la santé de l'intervenante.

4 Novembre conférence de MEHRNAZ BEHZAD les Femmes Iraniennes et le hijab obligatoire; une lutte contre le totalitarisme depuis 43 ans

Avec le concours des amis du monde diplomatique. Les femmes iraniennes luttent pour leurs droits fondamentaux et résistent face à l'obscurantisme en criant « la femme, la vie, la liberté ». après le meurtre d'une jeune femme kurde de 22 ans, Mahsa Amini. Des dizaines de jeunes femmes et filles ont été tuées pour avoir défendu Mahsa. Ces iraniennes nous éblouissent par leur courage incroyable, elles sont la continuité de 43 ans de lutte des femmes iraniennes contre l'effacement total et contre l'apartheid de genre

Mehrnaz BEHZAD, juriste, spécialiste de criminologie et du droit des mineurs, féministe intersectionnelle, elle participe entre autres à la conception de projets indépendants de la recherche et de la sensibilisation aux violences faites aux femmes et aux membres de la communauté LGBT au Moyen-Orient.

Le Conseil d'Administration de la Maison des Femmes tient à remercier :

Nos partenaires institutionnels & financiers : le Conseil Départemental de la Gironde, la Région Nouvelle Aquitaine, la Mairie de Bordeaux, Bordeaux Métropole, la DDCS, la DRDFE, le FIPDR, FNDVA.

Les salariées Isabelle, Nora et Sandrine qui ont exercé leurs activités dans un contexte encore cette année perturbé.

Les animatrices d'ateliers, des commissions culture et UPF : Annie, Monique, Marylise, Amandine, Claude, Sandra, Patricia, Toscane et toutes les bénévoles qui participent à la vie des ateliers.

Tout-e-s les militantes et adhérent-e-s ainsi qu'aux personnes qui soutiennent nos actions par leurs dons.

La Fédération Nationale Solidarité Femmes – 3919.

Et bien sûr, toutes les associations, les relais d'intervention sociale et solidaire, avec lesquels nous travaillons au quotidien, les associations étudiantes et toutes les personnes qui soutiennent ces femmes au quotidien par leur implication et leur solidarité.

Les femmes qui poussent la porte de la Maison des Femmes pour venir partager un moment, être accueillies.

Merci aux donateurs qui permettent de compléter notre budget : en individuels, par des actions de soutien ou des dons en nature : Equalin(free), Editorial(boutique), Mains singulières (association qui a organisé une tombola avec des artistes femmes), domaine de geneste(journée de bien être), Domitys (lotoen maison de retraite), tajinebanane (boutique), Ecole TC ChallengeMouvemômesCSE, maison de santé protestante Bagatelle, IKEA.